

La facilitation du volontariat des demandeurs d'asile en Wallonie et à Bruxelles

*Intérêt, enjeux,
récits et outils*

Plateforme francophone
du

VOLONTARIAT



CAFE
BUCKET

Remerciements

Merci à toute l'équipe du comité de pilotage, pour son enthousiasme et sa participation active dans la recherche.

Merci aux centres d'accueil de Morlanwelz, Ponderôme, Belgrade, Hotton, Jette et Saint-Ode qui ont accepté de se lancer, d'ouvrir leurs portes au réseau Volonterre d'asile et de participer aux groupes de travail. Leur apport nous a été précieux.

Merci aux experts qui ont accepté de venir partager leurs savoirs lors des rencontres du réseau et de faire un bout de chemin avec nous.

Merci à toutes les associations, institutions et demandeurs d'asile ou réfugiés qui ont accepté de nous recevoir et de témoigner.

Merci à toutes les personnes, associations et institutions qui ont participé aux rencontres du réseau. La multiplicité de leurs fonctions et missions a été un grand atout pour notre exploration.

Merci à toute l'équipe de la Plateforme Francophone du Volontariat (PFV) pour son soutien à la réflexion, la méthode, la stratégie, les relectures et les mises en page, la prise de notes, le soutien à la logistique, ...

Merci à la Région Wallonne pour son soutien financier récurrent.

Table des matières

Remerciements	2
Introduction	4
Participants, étapes et contexte de la recherche Volonterre d’asile	5
Participants et étapes de travail	5
Contexte	6
1^{ère} PARTIE : les enjeux du volontariat des demandeurs d’asile en Belgique francophone	9
Ce que le volontariat peut apporter aux demandeurs d’asile	9
Ce qui freine l’engagement des demandeurs d’asile	13
Les facilitateurs du volontariat des demandeurs d’asile	16
2^{ème} PARTIE : la facilitation du volontariat des demandeurs d’asile à partir de centres d’accueil. Observations du terrain	17
3^{ème} PARTIE : la part des associations	26
Quelques témoignages	26
L’intérêt des associations	28
L’approche des associations	28
4^{ème} PARTIE : La communication, un enjeu incontournable	31
Quelques réflexions pour commencer	31
Quelques leviers pour une meilleure communication à toutes les étapes	33
Une myriade d’outils	34
Présenter le volontariat	34
FLE et volontariat	34
5^{ème} PARTIE : Et la procédure d’asile	36
Conclusion	38
Bibliographie	41
Annexes	43
1. La loi volontariat de 2005 et les demandeurs d’asile	43
2. Check-list : étapes et points d’attention pour la facilitation du volontariat des demandeurs d’asile	44
3. Toolbox communication : une liste non-exhaustive d’outils de soutien à la communication dans le volontariat des demandeurs d’asile	46
4. Note sur le volontariat des sans papiers	47
5. Les outils en ligne de Volonterre d’asile	49

Introduction

Pourquoi proposer du volontariat aux demandeurs d'asile ?

La question initiale posée par le réseau fut plutôt : et pourquoi pas ? Jusqu'en juin 2014 en effet, la loi belge définissant le volontariat ne prévoyait pas le volontariat des demandeurs d'asile. Le législateur, sous la pression des associations, corrigea le tir, en ouvrant ce droit à toutes les personnes en possession d'un titre de séjour, y compris celles bénéficiant de l'aide matérielle (accordée aux demandeurs d'asile le temps de leur procédure)¹.

Deux ans plus tard, les principaux concernés n'ont, pour la majorité, jamais entendu parler du volontariat tel qu'on le conçoit en Belgique. En effet, si tous les pays du monde connaissent des formes variées de structuration formelle ou informelle de la solidarité et de l'engagement, le concept occidental du « volunteering » échappe à bon nombre d'entre eux. L'information volontariat n'a pas ou peu été relayée dans les centres d'accueil. Que dire alors de la vision et du cadre légal du volontariat en Belgique ?

Quand la Plateforme Francophone du Volontariat (PFV) lance le réseau en 2016, certains demandeurs d'asile cherchent spontanément à mettre la main à la pâte, parce que c'est dans leur nature, par passion, pour s'occuper ou pour retrouver un peu de dignité. Mais une série d'obstacles viennent freiner leur démarche : difficultés de langue, manque de moyens, chocs culturels, préjugés, manque d'information des travailleurs des centres, ... Ce n'est pas tout : les aléas de la procédure d'obtention du séjour et les impératifs de la vie en centre d'accueil viennent encore compliquer leur désir de participer. Car le séjour en centre relègue le demandeur d'asile à une période d'attente aux bords de la société belge.

Paradoxalement, c'est donc aussi à cause des conditions d'accueil que le demandeur d'asile pourrait trouver son compte dans le volontariat, en tant qu'activité libre, en dehors du centre. Mais aussi parce que s'engager c'est faire avec, être avec, appartenir, transformer, donner du sens, participer.

Et si l'objectif numéro un de nombreux demandeurs d'asile est de trouver du travail pour pouvoir s'installer durablement, ces personnes, comme tout un chacun, cherchent aussi à donner sens à leur quotidien, retrou-

ver un peu de dignité et d'humanité, un rythme, des rôles, déployer leurs talents, construire une histoire qui leur ressemble, grâce à des « activités personnalisantes »² comme par exemple, le volontariat.

Il ne s'agit donc certainement pas ici de rajouter une injonction supplémentaire aux demandeurs d'asile, ou d'augmenter encore la pression induite par leur état de sursis. Il ne s'agit pas non plus de créer une catégorie supplémentaire de volontaires, ou de considérer que le volontariat constituera un remède miracle aux soucis de ces personnes, ou à leur passivité imposée. Le demandeur d'asile est un volontaire comme un autre. Le volontariat pourra convenir et emballer certains, mais ne pas correspondre à d'autres. Il ne résoudra pas les problèmes d'insertion socio-professionnelle, les traumatismes de l'exil, le racisme primaire, les inégalités grandissantes, ... Il sera juste une proposition en plus, un lieu à occuper. Mais une proposition qui fera la différence pour la personne concernée.

« La figure romantique de l'exilé a cédé progressivement la place à celle de l'indésirable. Si les idéaux universalistes prônés par les Occidentaux après-guerre pour des raisons politiques ont permis l'exil, les années 1990 marquent un véritable tournant : l'asile devient un poids, celui de la « misère du monde » et une menace. Et l'exilé reste cantonné à des espaces à part, hors de la société. »

AGIER-2011, P. 1

Pourquoi proposer du volontariat aux demandeurs d'asile ?

Cette synthèse a pour objectif de vous raconter les expériences menées durant deux ans au sein du réseau Volonterre d'asile. Il s'agit de partager un processus de recherche et ses détours, ses questionnements, plutôt qu'une liste de solutions ou une marche à suivre.

Les outils concrets issus du réseau et de ses partenaires sont publiés sur [le site de la PFV](#) : témoignages, liens, pistes de travail, outils, ... La présente synthèse constitue un de ces outils. Elle est destinée à ceux qui aimeraient questionner leur approche, en fouiller les fondations, réfléchir l'esprit dans lequel ils veulent aborder cette proposition de volontariat adressée aux demandeurs d'asile.

¹CFR ANNEXE 1: LA LOI VOLONTARIAT ET LES DEMANDEURS D'ASILE

² « DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION PERSONNELLE ». FELDER-2016, P.17.



Participants, étapes et contexte de la recherche Volonterre d'asile

Participants et étapes de travail

Le réseau a été initié et coordonné par la Plateforme Francophone du Volontariat, avec le soutien d'un comité de pilotage composé d'Elodie Bodson et Emilie Farcy pour le service ADA de la Croix-Rouge de Belgique, d'Irene Sestini et Senne Mertens pour Caritas Belgium, de Denise Renson pour le Ciré, de Chloé Angé et Ella Lambe pour MSF.

Ce comité lance à l'automne 2016 un appel à participation. Ensuite, pendant deux ans une vingtaine d'associations ou institutions participent aux rencontres et expérimentations proposées. Certaines d'entre elles participent régulièrement et activement au projet : les centres d'accueil Croix-Rouge de Belgrade, Sainte-Ode, Jette et Hotton, les centres d'accueil Fedasil de Morlanwelz et Pondrôme, le CAI (Centre d'Action Interculturelle de Namur), le CFWB, l'Instance Bassin Enseignement qualifiant, Formation, Emploi de Namur, le CPAS de Namur, le CRIBW (Centre Régional d'Intégra-

tion du Brabant Wallon), les Compagnons Bâisseurs, le Forem, Javva, Fedasil, Oxfam Solidarité, Repair Together, les Scouts et Tandem Volunteering.

Ont participé au réseau, sur invitation, en tant qu'experts, Ingrid Vandervelde (Consultante participation sociale chez BON³), Guy Tegua (bénévole demandeur d'asile), Jennifer Mabbott (Cellule Coordination - Fedasil), Chloé Angé (Projet Santé mentale - MSF), Irene Sestini (Service volontariat - Caritas Belgium), Mathilde Chevrant (professeur à l'école de français du CIRÉ asbl), Pierre Jérémie Piolat (anthropologue, boursier FRESH (FNRS-FSR), Laboratoire d'Anthropologie Prospective-IACCHOS, Université Catholique de Louvain-la-Neuve), Antoine Roblain (Chercheur, membre du Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Égalité (GERME) de l'Université Libre de Bruxelles), Altay Manço (Docteur en psychologie, directeur scientifique de l'Institut de Recherche, Formation et Action

³ BUREAU D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION CIVIQUE BRUXELLOIS.

sur les Migrations (IRFAM)), Maria Gladys Busse (Psychologue chez Exil), Zena Edouard (bénévole chez Oxfam Solidarité).

Durant la première année, le réseau s'attache à « cartographier » le volontariat des demandeurs d'asile. La PFV mène des recherches documentaires et de terrain, pour rencontrer les expériences existantes. Les deux rencontres plénières du réseau abordent les thématiques suivantes :

21 décembre 2016 : « *Le volontariat des demandeurs d'asile. Partage d'expériences d'ici et d'ailleurs* »

23 mars 2017 : « *Le vécu du demandeur d'asile dans les structures d'accueil. Mieux comprendre les spécificités du volontariat des demandeurs d'asile* »

En juin 2017, une première synthèse des enjeux, freins et facilitateurs des différents acteurs du volontariat est présentée, et une nouvelle proposition de travail formulée. Pour soutenir les expériences en cours, en favoriser de nouvelles, tout en articulant la diversité des acteurs présents dans le réseau, l'année 2017-2018, est centrée sur le développement et l'observation d'expériences pilotes. Ces expériences sont abordées en groupe de travail thématiques : l'un sur le démarrage de projets de volontariat à partir de centres d'accueil, le deuxième sur la mise en place au centre d'accueil de Belgrade (Namur) d'un groupe de bénévoles « par-rains » de candidats volontaires demandeurs d'asile, et le troisième sur la création d'une toolbox des outils de communication destinés à faciliter ces projets de volontariat de leur construction à leur suivi. Trois rencontres en plénière sur des thématiques transversales sont organisées :

2 octobre 2017 : « *Comment parler de volontariat avec les demandeurs d'asile?* »

25 janvier 2018 : « *Quelle relation entre le facilitateur et le demandeur d'asile dans la construction du projet de volontariat* »

17 mai 2018 : « *Quelles réalités, intérêts, approches et outils sont privilégiés par les associations qui intègrent des demandeurs d'asile comme volontaires?* »

Il s'agissait avant tout d'expérimenter ce qui marchait et ce qui ne marchait pas, d'observer et ressentir, de se donner le droit à l'erreur et à la recherche, sans obligation de résultats chiffrés. Bref privilégier la qualité plutôt que la quantité. Le suivi des expériences sur le

terrain et les échanges en groupe de travail ont apporté une mine d'informations sur la réalité concrète du vécu de ces projets. C'est cette réalité nuancée que nous allons tenter de vous transmettre tout au long de cette synthèse.

Contexte



Fedasil, l'institution fédérale responsable de l'accueil des demandeurs d'asile, a initialement développé une gestion des centres d'accueil orientée sur l'optimisation des conditions matérielles de l'accueil, la facilitation du bon déroulement de la procédure, et la sécurité des centres⁴. L'intégration étant une compétence régionale, Fedasil délègue à des partenaires ces « aspects dérivés » de l'accueil, grâce, notamment, à des appels à projets. En Flandre, le VDAB et l'agence responsable de l'intégration ont répondu à ces attentes en intégrant le demandeur d'asile dans un parcours d'accueil comprenant, à Bruxelles et à Gand par exemple, une information et un accompagnement dans le volontariat pour les intéressés. Du côté francophone, à Bruxelles, les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de suivre ce parcours, tandis qu'en Wallonie, ils peuvent le faire sur une base volontaire, mais ils ne sont pas les premiers visés.

⁴ LE MODE DE GESTION DES CENTRES CONDUIT À PRIVILÉGIER, SOUVENT POUR DES RAISONS ORGANISATIONNELLES, L'AUTARCIE QUI EST UNE MODALITÉ DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES RISQUES. LES DIRIGEANTS ET LE PERSONNEL DES CENTRES FAVORISENT LA RECHERCHE DU BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS AU SEIN DE LEUR INFRASTRUCTURE PLUTÔT QUE LES RELATIONS AVEC LES RIVERAINS OU LES HABITANTS. TOUTEFOIS, LES INITIATIVES DE QUARTIERS FINANCÉES PAR LE MINISTÈRE FÉDÉRAL PERMETTENT PONCTUELLEMENT DE DÉVELOPPER DES ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR. (GSIR, SCANDELLA, MARTINIELLO ET RÉA – 2004, P. 9).

L'intérêt de Fedasil pour la question de l'intégration va cependant croissant, pour différentes raisons. Jusqu'en 2015, les demandeurs d'asile qui le désiraient pouvaient demander après quatre mois de quitter le centre pour aller séjourner dans une ILA (Initiative Locale d'Accueil). Désormais, ces ILA's sont réservées aux personnes « vulnérables » ou aux personnes qui ont de grandes chances d'obtenir l'asile. Les autres restent donc plus longtemps en centre, permettant aux centres d'accueil de travailler dans la durée.

Deuxièmement, un constat fait par différents chercheurs est désormais partagé par Fedasil : la vie en groupe, le stress de la procédure et de l'inaction, génèrent de nombreuses tensions au sein des centres d'accueil. Cette vie sous pression a des conséquences néfastes sur la santé des demandeurs d'asile.

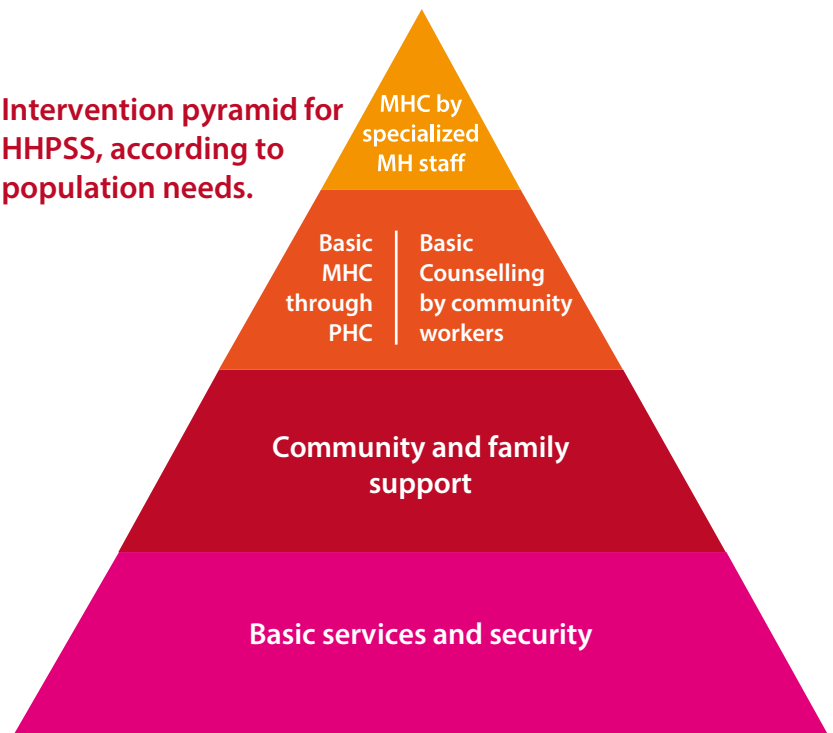
Enfin, depuis la « crise » de l'accueil en 2015 et la fermeture progressive des frontières de l'Union Européenne, le nombre de demandes d'asile a baissé, tandis que le nombre de décisions positives a proportionnellement crû. Le gouvernement se penche donc désormais avec plus d'attention sur « l'intégration » des demandeurs d'asile.

Résultat : en 2015, Fedasil publie un appel à projet dont les axes principaux sont la santé mentale et la société civile. MSF présente un projet destiné à tester dans quelques centres, un modèle holistique d'amélioration du bien-être des demandeurs d'asile.

Deux ans plus tard au printemps 2017, Chloé Angé nous présente les constats sur base desquels MSF entend orienter son action.

« Il est ressorti de notre premier assesment qu'il y a beaucoup d'attention mise dans les centres, sur le niveau inférieur de la pyramide des besoins c'est-à-dire tout ce qui est aide matérielle, logement, nourriture, ... et sur la quatrième partie de la pyramide des besoins, c'est-à-dire celle des acteurs professionnels en santé mentale. Donc quand quelqu'un ne va pas bien, on le réfère vers le personnel spécialisé : les psychologues, les psychiatres, ... Mais il manque tout ce qui est la deuxième et la troisième partie de la pyramide : le réseau social, la communauté, les liens familiaux. »

Intervention pyramid for HHPSS, according to population needs.



C'est sur base de ce constat que le projet MSF rejoint le réseau, estimant que le volontariat constitue une piste de travail intéressante.

En 2015 toujours, Fedasil adresse à ses centres deux documents⁵ destinés à cadrer et encourager le volontariat des résidents. Ces documents stipulent notamment que le résident doit être informé de la possibilité de s'engager au plus tard un mois après l'arrivée en centre. Il y est aussi indiqué qu'au vu des nombreux freins constatés, laisser le volontariat à la seule initiative des résidents ne fonctionnera pas. Ces documents n'ont malheureusement connu que peu de suite.

2015, c'est donc aussi l'année de la « crise de l'accueil ». De nombreux citoyens s'engagent en faveur des demandeurs d'asile. Cet engagement se focalise entre autres sur les centres créés pour répondre à l'afflux soudain de réfugiés. Contrairement à leurs prédécesseurs, ces nouveaux centres d'accueil sont d'emblée reliés à la société civile locale. Le centre d'accueil de Belgrade, par exemple, bénéficie des initiatives du

⁵ NOTE-CADRE SUR LE BÉNÉVOLAT, FEDASIL SERVICE ETUDE ET POLITIQUE, NOVEMBRE 2014

INSTRUCTION : ACCÈS AU VOLONTARIAT POUR LES DEMANDEURS D'ASILE ET AUTRES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE MATÉRIELLE, FEDASIL, SERVICE COORDINATION, 6 MARS 2015.

Collectif Citoyens Solidaires. Leurs multiples propositions et leur réseau très dynamique vont notamment faciliter l'engagement de demandeurs d'asile dans des associations locales. La Fondation Roi Baudouin soutient l'engagement des citoyens mais aussi ceux des résidents via notamment le projet de Caritas Belgium « Volontaires sans frontière », dont les expériences nourriront le réseau.

Autre effet de cette « crise » : de nouveaux types d'associations ou de mouvements citoyens voient le jour. Certains pensent les projets pour qu'ils soient réappropriés par les réfugiés. D'autres développent les concepts de mentorat ou de parrainage, de pair-aidance. Toutes ces initiatives renouvellent ou re-questionnent la mise en pratique de l'interculturalité. Un concept encore loin de constituer une évidence, même s'il est devenu une donnée incontournable du non-marchand. Le volontariat des demandeurs d'asile pourra peut-être apporter sa pierre à l'édifice : une interculturalité mise en pratique au quotidien, dans un rapport d'égal à égal, plutôt que d'aidants et d'aidés, et même, une inversion des rôles. Car oui, le demandeur d'asile a beaucoup à apporter.

En 2016, le gouvernement continue son travail de réorganisation de l'accueil des demandeurs d'asile. Après les ouvertures de centres, les fermetures (7 centres en 2018) puis les prolongations (annoncées jusque juin 2019), et une insécurité accrue pour les principaux concernés : travailleurs des centres et demandeurs d'asile ... que le réseau vivra en première ligne. Le projet de volontariat et de parrainage de Belgrade par exemple, tombe à l'eau quand le gouvernement annonce la fermeture du centre au printemps 2018 avant de reporter sa fermeture.

En 2017 et 2018, Fedasil participe au réseau Volonterre d'asile et publie de nouveaux appels à projet qui mettent la « participation des demandeurs d'asile à la vie sociale » à l'honneur. C'est ainsi que deux autres acteurs du réseau recevront un financement pour développer des projets de volontariat pour les demandeurs d'asile. Le service ADA de la Croix-Rouge de Belgique engage une personne à temps plein pour accompagner le développement du « volontariat des résidents » à partir de tous les centres d'accueil Croix-

Rouge. Les Compagnons Bâisseurs font le tour des centres pour proposer leur projet « J'A.C.T.I.V.E »⁶ destiné à favoriser la participation des demandeurs d'asile aux chantiers organisés en Belgique.

⁶ LE LIEN VERS LA PLATEFORME D'INSCRIPTION AUX CHANTIERS



1^{ère} PARTIE : les enjeux du volontariat des demandeurs d'asile en Belgique francophone

Ce que le volontariat peut apporter aux demandeurs d'asile

On l'a dit, les demandeurs d'asile sont des volontaires comme les autres et trouvent dans le volontariat ce que tout un chacun peut y trouver : du sens, de l'humain, de la confiance en soi, une place/participation à la société, une expérience, de l'invention, du lien, de la solidarité, des apprentissages, l'expression d'un positionnement philosophique, ...

Mais certaines de ces plus-values prennent un sens particulier dans le cas des demandeurs d'asile, dont l'histoire et le statut les suspend entre des mondes.

« Précarité et rupture biographique sont au cœur de la condition d'exil. La rupture biographique se traduit par une difficulté essentielle pour le sujet : il ne peut pas s'appuyer sur l'expérience passée pour se projeter dans le futur. Elle se trouve dévalorisée par la stigmatisation et l'absence de reconnaissance. (...) Face à cette difficulté, le sujet met en place des stratégies non seulement de défense mais aussi de résistance. Résistance à la réduction de soi à un statut de demandeur, à l'assignation à la place d'étranger en quête de statut citoyen. L'être ne suffit pas pour se redéfinir selon des critères plus positifs : c'est dans l'activité partagée avec autrui que le sujet dépasse le recours à la défense et transforme sa situation et lui-même.»

FELDER-2016, P. 12

SORTIR, CONTRER L'ENNUI

Beaucoup de candidats volontaires cherchent d'abord tout simplement à quitter les murs du centre pour respirer, faire quelque chose qui leur change les idées.

« J'étais très choqué parce que je ne n'avais jamais su ce que c'était la procédure de demande d'asile. J'étais très frustré au centre, j'en voulais un peu à tout le monde. On se sent diminué quand on est dans un centre. Naturellement je suis quelqu'un de très mouvementé : je ne sais pas rester sans rien faire, mais je ne savais pas ce que c'était le bénévolat, alors j'essayais de faire quelque chose pour tuer le temps. »

GUY – Ex- demandeur d'asile bénévole.

LANGUE

Un volontariat peut aussi constituer un espace de pratique et d'apprentissage de la langue.

« L'apprentissage de la langue est très difficile. Les cours c'est bien mais il faudrait en plus des contacts, or les contacts c'est très difficile. »

MATHILDE CHEVRANT – professeur FLE au Ciré.

« Avant je ne connaissais pas du tout le français et maintenant 50% je parle et 100% je comprends tout. Le bénévolat m'a aidé beaucoup. »

ARJANA - bénévole demandeuse d'asile.

RENDRE

Le bénévolat, cette activité choisie, au service de l'autre, avec d'autres, permet de se retrouver en position de donneur plutôt que de demandeur. Plusieurs demandeurs d'asile nous ont ainsi parlé de leur envie de «rendre», de «donner», «d'aider» au lieu de «demander». Dans de nombreuses cultures l'échange de bons procédés forme la base de la dignité, de la fierté. Chez nous aussi, le «don contre don» constitue un pilier de nos relations.

« Le jour où je pourrai faire quelque chose pour ce pays, je me sentirai d'ici. »

Paroles d'une ADOLESCENTE EN EXIL relayées par M. Busse –Exil

IDENTITÉ, IMAGE

Le demandeur d'asile est trop souvent jugé, stigmatisé. En s'engageant en dehors des murs du centre, il peut donner une autre image.

« Ma plus grande difficulté en tant que demandeur d'asile, c'était le regard des populations environnantes des centres : on se sentait visé, comme si on n'était pas des êtres humains. Dans le groupe qu'on a créé à partir du centre, j'étais chanteur interprète donc pour moi c'était une façon de communiquer avec ces personnes-là. Pour essayer de leur faire comprendre qu'un demandeur d'asile, c'est quelqu'un comme toute le monde qui a aussi des besoins, des envies, de l'amour à offrir. (...) Donc cette expérience de volontariat m'a complété dans tous les sens et je m'y suis très vite retrouvé et j'ai très vite oublié mes difficultés. »

GUY

La personne n'est plus uniquement un demandeur d'asile parmi d'autres mais bien le bénévole de telle ou telle association.

« Certains ont participé à Namur en Mai. Ils ont reçu un t-shirt. Hier il faisait beau, ils étaient tous avec leur t-shirt [...] Et tous les autres leur demandaient : 'Ah ton t-shirt ça vient d'où ?' C'est une preuve de recherche identitaire. On est enfin reçu, reconnu. »

FABIENNE – travailleuse centre d'accueil.

« La personne n'est plus un numéro. »

OLIVER – travailleur centre d'accueil.

LIENS SOCIAUX ET APPARTENANCE

C'est l'occasion de créer d'autres liens, de ne pas seulement relationner avec ses pairs ou les travailleurs sociaux, d'appartenir à une communauté de sens ou de valeurs.

« Les personnes sont très gentilles, elles me montrent un maximum de respect, j'ai trouvé ma famille. »

ARJANA

C'est l'occasion enfin de commencer à panser les blessures de l'exil (de sa communauté de départ, de l'étranger aux marges de la société d'accueil, ...) en retrouvant un peu de dignité, en étant reconnu par une communauté.

Un vrai réseau social pourra faciliter les démarches dans le pays d'accueil après l'obtention du séjour pour trouver un logement, un emploi, ... Ou après la perte du séjour, si la personne décide de rester en Belgique dans l'illégalité.



TRAVAIL

Le demandeur d'asile peut faire la demande de permis de travail après quatre mois de séjour en centre. Il doit ensuite encore patienter un mois avant de l'obtenir. Mais trouver un travail reste difficile. Les emplois proposés, s'il y en a, ne sont pas toujours très valorisants. Prester un bénévolat peut permettre de s'épanouir socialement, en dehors ou en attendant un travail adapté.

La société occidentale (mais c'est vrai aussi un peu partout dans le monde) continue malgré la disparition du rêve du plein emploi, à placer la valeur travail au centre. Et même si le volontariat, ce n'est pas du travail, il s'y apparente en tant qu'activité menée dans un cadre structuré.

« Le travail c'est l'essentiel, Et ils nous voient aussi les gens qui travaillent. Souvent tu dois aller à Bastogne, ils te prennent en voiture. On se connaît déjà et du coup c'est plus facile. Et ça fait du bien. »

Demandeur d'asile bénévole dans un home.

« Nos résidents se sont rendus en force pour donner un coup de main au montage de la fancy fair de l'école du coin. Les habitants ont d'abord paru effrayés par cette arrivée d'une bande de jeunes hommes étrangers en singlet, puis, les voyant à l'œuvre se sont rapprochés, les ont questionnés et ont engagé la conversation, ... »

OLIVER – travailleur centre d'accueil.

Last but not least, le bénévolat pourra aussi permettre d'ajouter une ligne sur le CV.

SAVOIRS

Les demandeurs d'asile vivent un nouveau départ. Ils doivent trop souvent oublier leurs rêves professionnels parce que leurs diplômes ou leur expérience ne sont pas reconnus en Belgique. Dans ce contexte, le volontariat peut devenir un espace d'apprentissage et d'expérimentation, mais aussi de révélation de savoirs peu valorisés en termes de compétences. Pierre Jérémie Piolat a participé au groupe de travail sur les centres d'accueil en qualité de regard extérieur :

« Il y a d'autres formes de savoir qui ici ne sont pas reconnus, comme des savoirs au sens intellectuel du terme. Par exemple, ceux de la population qui vient du monde rural. Quand je donnais des cours dans des CPAS, j'ai eu affaire à des agriculteurs ou des bergers. Ils construisaient toute leur cosmologie, leur conception du monde, leur philosophie, à partir de cette relation à l'environnement. Je trou-

vais que c'était fou que les CPAS ne puisse pas leur proposer quelque chose qui mobilise un des éléments auxquels ces personnes étaient attachées. C'est plus qu'une reconnaissance de compétences, c'est reconnaître que la personne porte une vision de la vie, une philosophie à partir de cette expérience. Il ne s'agit pas de l'essentialiser par rapport à ça, la personne est aussi autre chose et va devenir autre chose. Mais c'est important qu'elle se sente reconnue en tant que porteuse de savoir, elle n'est pas juste un analphabète qui ne sait rien. La culture paysanne est une culture extrêmement complexe dans le rapport à l'environnement. Et la société dépend notamment de l'écoute de ces savoirs, de ce qu'on appelle le vivre avec, le rapport au non-humain, ... »

PIERRE JÉRÉMIE PIOLAT – UCL – rencontre Volonterre d'asile du 02/10/2017.

Pour revenir au home cité plus haut, les Africains qui y ont donné de leur temps ont apporté un rapport particulier aux pensionnaires :

« Ces personnes ont aussi une chaleur humaine beaucoup plus développée que nous. Nous avons des bénévoles africains et ces gens ont dans leur culture une chaleur développée au service de la personne âgée parce que eux gardent leurs parents jusqu'à leur mort, donc ils ont déjà ça en eux. »

Mme G. – directrice de home.

TEMPS ET SANTÉ MENTALE

On l'a dit, le demandeur d'asile expérimente une « rupture biographique », suivie d'un temps étiré qui peut devenir trou noir dans l'attente. Le volontariat (ou d'autres activités) peut lui permettre de structurer le temps, de rythmer le quotidien et peut-être de favoriser une nouvelle mise en projet⁷. Car le volontariat peut aussi, en parallèle avec d'autres activités, relier l'expérience passée et la vie dans le pays d'accueil, et du coup permettre une projection dans le futur.

« Ils ne l'énoncent pas mais il s'agit aussi de retrouver un équilibre mental. On a vu des résidents qui n'étaient vraiment pas bien qui sont allés faire du volontariat et ensuite, ils s'ouvrent, ils vont en formation, ils veulent se lancer, c'est parti. »

FABIENNE – travailleuse centre d'accueil.

« Certaines veulent être aide-soignante parce qu'il s'agit pour elles d'élaborer, de rebondir sur ce qu'elles ont vécu. L'une me disait : « je dois soigner les plaies. »

M. BUSSE – Exil.

INDÉPENDANCE ET AUTONOMIE

Le volontariat en tant qu'engagement spontané et libre, peut devenir un espace d'autonomie, loin des injonctions multiples liées à la procédure ou à la vie en centre.

« Au poids de l'attente et d'un passé déjà bien chargé, s'ajoute le poids de l'institutionnalisation de la prise en charge. Confinés dans des structures infantilisantes, les sentiments de solitude, isolement, dépendance, d'inutilité et de perte d'identité/statut grandissent au cours des mois. »

CHLOË – MSF.

« Ce qui leur fait du bien c'est de se rendre utile et de ne plus être assisté parce qu'en centre, ils doivent demander une autorisation pour tout, faire une procédure pour tout, même pour acheter une brosse à dent. »

OLIVIER – travailleur centre d'accueil.

⁷ A CE SUJET, LIRE KOBELINSKY CAROLINA, LE TEMPS DILATÉ, L'ESPACE RÉTRÉCI ; LE QUOTIDIEN DES DEMANDEURS D'ASILE, IN TERRAIN REVUE D'ETHNOLOGIE DE L'EUROPE N°63 ATTENDRE, PARIS, 2014, P.22-37.

« C'est un aspect essentiel de la structure des centres : on a envie que les demandeurs d'asile se prennent en charge, qu'ils prennent leur destin en main, et d'un autre côté, on n'arrête pas de leur dire : « les repas c'est de telle heure à telle heure » ; « non, tu ne manges pas si t'as pas ton badge ». On est tout le temps en train de faire la police. Tu dois dire quand tu pars, tu dois dire quand tu reviens. »

FABIENNE – travailleuse centre d'accueil



Ce qui freine l'engagement des demandeurs d'asile

En juin 2017, le réseau clôture une année de cartographie du volontariat des demandeurs d'asile en Belgique. Des expériences sont menées de-ci de-là, de manière informelle, mais de nombreux freins subsistent dans le chef de chacun des acteurs principaux du volontariat des demandeurs d'asile.

VIE EN CENTRE

La vie d'un demandeur d'asile en centre est cadenasée entre les horaires des repas, les rendez-vous chez les avocats, médecins, assistants sociaux, ... L'emploi du temps y est tantôt désespérément vide et tantôt très dense en fonction de l'avancée imprévisible de la procédure, de la période de l'année, des activités pro-

posées ou accessibles dans et en dehors du centre. Ce qui entraîne des soucis de régularité, de disponibilité (réelle et mentale) pour toutes les activités « secondaires ».

Dans le chef des travailleurs, la facilitation du volontariat ne constitue pas une priorité alors qu'ils ont une foule d'informations complexes à transmettre, doivent gérer toutes sortes d'urgences et être très polyvalents (faire l'accueil, les devoirs avec les enfants, gérer des situations de détresse, ...). Par ailleurs, ils ressentent une tension entre l'envie de favoriser l'autonomie des résidents et le besoin de les contrôler pour des raisons de sécurité et d'efficacité de gestion.

Les procédures d'asile tendaient à s'éterniser, elles tendent aujourd'hui à s'accélérer. Certaines personnes sont très vite reconnues, elles ne restent que 6 à 8 semaines en centre. Pour d'autres qui ont reçu un refus et introduit un recours, les choses peuvent soudain se ralentir et durer des années. Pour les travailleurs et pour les associations, cette instabilité multiplie l'énergie consacrée à ces expériences.

« Il y a un turn over qui se fait rapidement dans un centre, on va appeler la personne en lui disant qu'il y a moyen de faire du volontariat dans telle assoc mais qu'il faut attendre de trouver une solution de transport parce que l'association ne peut pas défrayer. Mais dans un mois ça se peut que la personne ne soit plus là. »

OLIVIER – travailleur centre d'accueil.

TRANSPORT

Certains centres se situent en ville, d'autres en rase campagne. Quoi qu'il en soit, les tickets de transport sont une denrée rare. Les travailleurs ne peuvent les attribuer que dans certains cas précis (rendez-vous médicaux ou de procédure, premier rendez-vous au Forem). Les demandeurs d'asile ne disposent par ailleurs que de très peu d'argent de poche (7,5 euros/semaine/adulte), alors faire du bénévolat, c'est bien. Mais payer pour faire du bénévolat, ça devient compliqué. Certaines associations défrayent leurs volontaires, mais le demandeur d'asile doit avancer les frais.



« J'ai une autre personne sur Morlanwelz qui est bénévole dans une asbl d'ateliers créatifs et de conversation, mais il me dit qu'en hiver, quand il doit aller jusque-là à pied, c'est 20 à 30 minutes. En voiture, 5 minutes. Donc là il a dit stop. »

OLIVIER – travailleur centre d'accueil.

« Les transports c'est un problème vu qu'ils ont 7,5 euros/semaine, s'ils doivent aller deux fois semaine faire du bénévolat, ils n'ont pas assez d'argent de poche pour payer les 2 allers-retours. Donc si l'assoc ne défraye pas, je refuse. »

FABIENNE – travailleuse centre d'accueil...

LANGUE ET CULTURE

Faut-il parler français pour faire du volontariat ? La plupart des associations vous répondront que oui... Pourtant des demandeurs d'asile non-francophones font du volontariat. Et beaucoup d'entre eux apprennent beaucoup mieux la langue sur le terrain qu'en classe (cfr FLE et volontariat).

Aux difficultés linguistiques s'ajoutent de nombreuses barrières culturelles en termes de vision du volontariat, de compréhension des missions et pratiques du monde associatif, de manières de relationner, d'aider, de gérer le temps, la ponctualité, ... La communication entre les différents acteurs du volontariat devra être soignée... Nous y reviendrons dans la 4ème partie : La communication, un enjeu incontournable.

MANQUE D'INFORMATION

Le cadre légal du volontariat est très mal connu des demandeurs d'asile, mais parfois aussi des travailleurs sociaux et des associations. Or, il est important de bien définir ce cadre pour éviter tout abus et désillusion. Travailler gratuitement dans une entreprise locale, ce n'est pas du volontariat, c'est du travail au noir...

PEURS

Certains demandeurs d'asile s'engagent parce qu'ils le faisaient déjà dans leur pays. Ils ont confiance en eux et en leurs capacités, ou ils ont des convictions fortes, une grande volonté d'aller de l'avant. D'autres se demandent un peu dans quoi ils mettent les pieds, ont peur d'être maltraités, jugés, ou pas à la hauteur, ... Le plus difficile, c'est de faire le premier pas.

ATTENTES

La situation très précaire des demandeurs d'asile provoque chez eux de nombreuses attentes : gagner un peu d'argent, trouver un travail, obtenir des papiers, ... Les associations, elles, ont de plus en plus souvent des attentes élevées en termes de profil du volontaire, parce qu'elles doivent professionnaliser leur action... Il s'agira pour l'association et le candidat volontaire, de bien **communiquer** sur leurs attentes respectives et de s'entendre sur celles qui pourront ou non être rencontrées. Le travailleur social ou le bénévole qui a facilité la rencontre pourra veiller à favoriser cette expression.

« Nous avons par exemple beaucoup de gens de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan. Et parmi eux, je suis souvent confrontée à des gens hautement scolarisés, et là je trouve que l'exigence est très grande, parce que ce sont des gens qui ont été très actifs ou qui ont eu des postes haut placés, donc ils ont une certaine attente, une impatience souvent. Il faut parfois les ramener à la réalité, leur dire que oui, « vous parlez peut-être un peu l'anglais mais vous n'allez pas toujours pouvoir utiliser l'anglais ». Il faut leur faire comprendre que cela ne va pas aller de soi. Je vois aussi des gens avec beaucoup de stress, beaucoup de traumatismes. Et à cause du stress, des difficultés de concentration. L'impatience et le stress sont parfois aussi liés, le fait aussi qu'ils sont dans un centre de réfugiés et qu'ils sont confrontés à un manque de confort et au stress qu'on vit dans un centre de réfugiés. On a aussi des gens qui sont très conscients de leur situation et de leur stress et qui ont déjà fait l'analyse eux-mêmes que ce serait bien qu'ils fassent quelque chose, qu'ils sortent du centre et que peu importe que ce soit dans leurs compétences, du moment qu'ils fassent du réseau social, des amis, qu'ils sortent, se changent les idées, pour évacuer un peu leur stress de tous les jours. »

I. VANDERVELDE – Bon

MANQUE D'ASSOCIATIONS PRENEUSES

Dans les premiers centres où le volontariat a été proposé, il a suscité un certain engouement de la part des

demandeurs d'asile. Or, les places dans les associations manquaient. Les travailleurs des centres ne savent pas toujours vers qui et comment se tourner. Les associations, elles, se sont encore peu frottées à cette proposition et se méfient. Il est vrai qu'une série de questions se posent : langue, précarité du statut, attentes, ... Parfois il s'agit tout simplement de craintes infondées ou de peur de l'inconnu, en d'autres termes, de discrimination. Expériences et pistes de travail dans la **3ème partie** de cette synthèse.

PUBLICS « VULNÉRABLES »

Certains centres hébergent des personnes dites « vulnérables⁸ » qui pourraient donc connaître encore plus de freins à l'engagement. La pratique nous montre que cela n'est pas le cas pour toutes. L'expérience du centre de Jette et le projet des Compagnons Bâtisseurs montrent que des femmes dites « vulnérables » ou des Mena (jeunes mineurs en exil) peuvent tout à fait s'y retrouver. Certaines « vulnérabilités » peuvent même constituer une motivation d'engagement.

« Dans un centre d'accueil, une personne « LGBT » était hyper motivée pour s'engager dans des associations qui travaillent sur les discriminations liées au genre. »

ELLA – MSF.

Dans le cadre du volontariat, il s'agirait plutôt de réfléchir à comment faire en sorte que le volontariat ne soit pas uniquement proposé, pour des raisons de facilité, à des hommes jeunes, hautement diplômés et francophones.

Il faudra aussi veiller à ne pas envoyer les personnes au casse-pipe dans des volontariats mal définis, ou mal adaptés aux besoins de la personne. Les demandeurs d'asile doivent déjà faire face à de nombreuses difficultés. Si l'expérience se passe mal malgré tout, il s'agira d'aider la personne à débriefing et aller de l'avant.

⁸ FEDASIL A IDENTIFIÉ UN CERTAIN NOMBRE DE GROUPES CIBLES PRÉSENTANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES ET A ÉLABORÉ DES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT VISANT À SATISFAIRE CES BESOINS. IL S'AGIT NOTAMMENT DES MENA, DES MÈRES ADOLESCENTES, DES VICTIMES DE TRAFIC HUMAIN, DES DEMANDEURS D'ASILE LGBT, ...

Les facilitateurs du volontariat des demandeurs d'asile

Le volontariat est un acte libre. Dans l'idéal, une personne qui a envie de s'engager propose ses services à une association ou répond à une offre ; ils se mettent d'accord et c'est parti !

Dans le cas du demandeur d'asile, cela peut aussi se passer très simplement. Surtout quand les candidats sont francophones et expérimentés. Mais ce n'est pas toujours le cas. Pour l'instant, le volontariat des demandeurs d'asile a besoin d'un coup de pouce.

Ce coup de pouce peut être donné par des personnes que nous appellerons des « facilitateurs ». Ils peuvent être bénévoles, travailleurs de centre, professeurs de Français Langue étrangère ou de citoyenneté, assistants sociaux, amis, demandeurs d'asile bénévole, ou ex-demandeurs d'asile bénévole. Ils peuvent aussi être travailleurs d'une association et porter le projet en interne. Leur rôle plus ou moins formalisé consiste à faciliter le lien entre le candidat volontaire et l'association, tout en préservant l'autonomie de ces deux acteurs. Leur action se situera autour d'un ou plusieurs des éléments clés suivants : l'information, la recherche d'une association, la construction du lien avec cette association, la formalisation du volontariat, l'amorce, l'accompagnement et le suivi. Nous avons développé ces étapes et leurs points d'attention en 2017. Nous vous proposons en annexe une « check-list » des étapes et de leurs points d'attention.

Bref, ce sont surtout des moyens humains, c'est-à-dire la participation de personnes motivées, ancrées dans leur région et elles-mêmes engagées ou ayant déjà une expérience de volontariat, qui vont déclencher le processus.

« Souvent le lien fonctionne parce que la bonne personne a appelé la bonne personne avec qui elle s'entendait bien. »

FABIENNE – travailleuse centre d'accueil.

Certaines associations ont développé une action de facilitation du volontariat. Tandem Volunteering⁹ a proposé ses services d'intermédiaire entre les candidats volontaires et les ONG anglophones basées à Bruxelles. Bon, bureau d'accueil bruxellois d'intégra-

tion civique, sensibilise les primo-arrivants au volontariat et facilite les premiers contacts entre le volontaire et l'association, de même que In-Gent et Refu-Intérim en Flandre. En Wallonie et à Bruxelles, certaines organisations de jeunesse comme Javva et les Compagnons Bâtisseurs vont à la rencontre des demandeurs d'asile pour leur proposer un accompagnement à la participation à leurs chantiers locaux. Le service volontariat de Caritas Belgium a développé le projet « Volontaires sans frontières », un projet destiné à proposer des places de volontariat aux nouveaux arrivants dans et hors de l'ONG elle-même. Enfin, les centres d'accueil peuvent faciliter la construction de la relation entre le candidat volontaire et l'association.

Au-delà des personnes et des associations, toute une série d'éléments de contexte ou de méthode vont faciliter ce type de volontariat au sein des associations, dans et autour des centres d'accueil, mais aussi dans le chef du demandeur d'asile. Nous les développons tout au long de cette synthèse.

⁹ TANDEM VOLUNTEERING SEMBLE AVOIR CESSÉ SES ACTIVITÉS EN 2018



2^{ème} PARTIE : la facilitation du volontariat des demandeurs d'asile à partir de centres d'accueil. Observations du terrain

Dans cette partie nous allons changer de ton et tendre l'oreille pour percevoir la réalité quotidienne des centres d'accueil qui ont accepté de participer aux recherches du réseau Volonterre d'asile. Nous donnons la parole aux acteurs du terrain, à leurs questionnements et louvoiements, récoltés dans le cadre de la deuxième année du réseau Volonterre d'asile, consacrée à l'expérimentation.

Notre volonté ici est de montrer combien chaque centre connaît des réalités différentes et va s'approprier le projet à sa manière, au fur et à mesure des opportunités qui se présentent. La démarche que nous leur avons proposée était centrée sur l'expérimentation plutôt que le résultat. Il s'agissait de comprendre ce qui favorisait ou non l'émergence de propositions de volontariat pour les résidents. Les morceaux de leurs histoires sont choisis en fonction de leur intérêt en termes de conditions d'émergence du projet.

A noter que quand le réseau entame ses recherches, un centre d'accueil a déjà beaucoup d'avance : Belgrade. Son expertise nous sera précieuse pour proposer des pistes aux autres centres.

Un premier aperçu : les recettes du centre d'accueil de Belgrade

Belgrade est un centre d'accueil créé dans un faubourg de Namur pour compenser le manque de places durant la « crise de l'accueil » de 2015. Il accueille jusqu'en 2018 des hommes célibataires (et quelques familles) et a une capacité de 300 places.

« Quand je suis arrivée au centre, en 2016, je travaillais dans le secteur prévention santé mentale et c'était une évidence pour la direction que travailler sur la santé mentale c'était occuper les gens de façon utile. Il fallait qu'ils puissent développer leur réseau autour du centre. Une des portes, pour nous, c'était le volontariat. Tous les centres ont ce gros souci de lutter contre l'angoisse de l'attente, gérer ce que les personnes apportent, ce qu'elles triment derrière.

Du coup on a mis une grande attention sur comment relier les résidents qui partaient faire du volontariat et l'association. On a fait attention à créer du volontariat en réfléchissant tous les aspects socio-culturels qui pourraient bloquer ces relations : comment on accueille une personne dans l'association ? Comment briefer le résident sur comment on travaille dans une association ? On a vu par exemple que quand ça marchait bien, c'était souvent parce qu'une personne dans l'association connaissait la réalité du demandeur d'asile. Et parfois, quand cette personne s'en allait, le volontariat s'arrêtait.

Dans le staff de Belgrade on avait des gens qui connaissaient bien le Namurois, les associations. On avait aussi le réseau du Collectif Citoyens Solidaires de Belgrade. Dans ce collectif il y avait des personnes moteur, sans lesquelles on n'aurait jamais pu mettre en place certains projets. Les outils sont avant tout des outils humains, de proximité et de réseautage.

Si une association qu'on appelait était intéressée, on proposait de se voir, sans les résidents, et on mettait sur la table les différents obstacles qu'on pouvait éviter. On en profitait aussi pour comprendre les besoins de l'association et pouvoir ensuite proposer dans le centre, aux résidents inscrits dans le projet volontariat, ce qu'il y avait à faire et ce qu'on attendait d'eux. En amont on avait aussi fait des séances d'information dans le centre sur ce qu'était le volontariat, qui n'est pas toujours compris de la même façon dans tous les pays.

A Belgrade, c'est aujourd'hui un bureau formation-emploi qui développe le volontariat alors que dans certains centres, les demandes de permis de travail sont faites par le bs (bureau social). Chez nous, le bs et le bureau médical nous envoient des personnes fragilisées qui ont besoin d'être occupées. Ça se passe en plus via une communication dans l'équipe.

Quand ils viennent, on leur présente un calendrier : tu viens d'arriver ; dans 4 mois tu peux faire la demande de permis de travail ; pendant ces quatre mois, voilà ce que tu peux déjà faire : suivre le parcours d'intégration, faire du volontariat, suivre des cours de langue. Et quand tu as fini, tu fais ta demande de permis.

Le permis de travail leur permet surtout de faire des formations gratuites. Pendant le mois d'attente pour l'obtenir, on peut leur proposer du volontariat. De toutes façons, dès le premier contact, on fait un screening de qui ils sont, ce qu'ils aiment puis on voit ce qu'on peut leur proposer. Et ils savent bien maintenant qui sont les référents Croix-Rouge volontariat et ils savent qu'ils doivent s'inscrire au bureau formation. »

FABIENNE

Des volontariats se sont ainsi développés dans un home, dans des festivals, des courses cyclistes, dans une coopérative agricole, une maison Croix-Rouge, le service parcs et jardins de la ville, chez MSF, ...

Dans la foulée, la Croix-Rouge décide au printemps 2017 d'inscrire le volontariat des résidents dans ses priorités. Ensuite, la cellule volontariat de l'ADA répond à l'appel à projet de Fedasil et obtient un financement pour proposer le projet à tous les centres d'accueil de son réseau en 2018.

Durant l'été 2017, le réseau Volonterre d'asile lance un appel via la Croix-Rouge et la direction de Fedasil aux centres d'accueil : "nous cherchons quelques centres disposés à tenter d'offrir des opportunités de volontariat à leurs résidents. Nous leur proposons des séances d'échanges de pratique, des apports d'experts et un accompagnement tout au long du projet." Quatre centres d'accueil répondent à l'appel : les centres Croix-Rouge de Hotton et Jette et les centres Fedasil de Morlanwelz et Pondrôme. Lors des rencontres Volonterre d'asile, le groupe de travail est aussi alimenté par les pratiques et recherches du BIJ (CFWB), des Compagnons Bâisseurs, de MSF et des centres d'accueil de Belgrade et de Saint-Ode.

En automne 2017, les centres découvrent les subtilités légales du volontariat et les étapes suggérées pour le proposer aux résidents. Chaque centre présente ensuite le projet à l'équipe. Si l'un ou l'autre travailleur se montre intéressé, il est invité à s'approprier le projet. Début 2018, les responsables de projet prennent de premiers contacts avec les associations ou institutions. Quelques expériences de volontariat se mettent en place.

Mais lors de l'échange de pratique de janvier, plusieurs travailleurs expriment leur découragement : ils manquent de temps et de moyens, et la question des transports fait avorter leurs démarches. La PFV décide de dégager des fonds pour faire don aux centres participants d'une enveloppe de tickets de transport. En juin 2018, entre 5 et 30 résidents par centre sont ou se sont engagés dans un volontariat ponctuel ou à long terme.

Chaque centre développe le projet en fonction de son organisation interne, de sa localisation, de son histoire, du nombre et du type de résidents (femmes, hommes, familles, mineurs, personnes à haut taux de protection,

personnes invalides, ...), de sa manière de communiquer avec les résidents et avec l'extérieur, Voici des morceaux choisis de quelques récits d'expériences.

A Morlanwelz, on démarre avec du volontariat collectif :

Le volontariat des résidents n'existait pas à Morlanwelz. Quand l'appel à centres pilote est lancé, Morlanwelz répond positivement pour « lutter contre l'oisiveté des résidents ». Même si comme Olivier, responsable des animations, le confiera plus tard, « on se demandait ce qui pourrait bien motiver un demandeur d'asile à travailler gratuitement. »

Le centre de Morlanwelz existe depuis une quinzaine d'années. Le bâtiment est un ancien hôpital et se situe à proximité de plusieurs hôpitaux. Il accueille du coup plus de demandeurs d'asile à mobilité réduite ou souffrant de pathologies lourdes. Il a une capacité de 200 places.

Le centre accueille le projet MSF cité dans l'introduction. Les travailleurs MSF sont des médiateurs culturels et des psychologues. Ils font remonter vers l'équipe des besoins exprimés par les résidents. Ce sont souvent des besoins d'activité et de lien social.

« Il y a par exemple cette femme qui était vétérinaire dans son pays, qui aimerait retrouver le contact avec des animaux et qui, parce qu'elle est en recours, n'a accès à aucune formation. »

ELLA -MSF

Le directeur adjoint est enthousiaste et propose à un travailleur responsable des IQ (initiatives de quartier¹⁰) de développer le volontariat des résidents. Il commence par cartographier en ligne les associations proches du centre et présenter le projet à toute l'équipe. Un mois plus tard, il tombe malade et c'est Olivier qui prend de facto le relais.

¹⁰ LE CENTRE D'ACCUEIL ORGANISE RÉGULIÈREMENT DES 'INITIATIVES DE QUARTIER'. CES DERNIÈRES ONT POUR BUT D'INTÉGRER LE CENTRE DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE. -> [HTTPS://WWW.FEDASIL.BE/FR/CENTRES-DACCUEIL/SEJOUR-EN-CENTRE-DACCUEIL](https://www.fedasil.be/fr/centres-daccueil/sejour-en-centre-daccueil)

Alors qu'Olivier se demande par quel bout prendre le projet, les choses vont démarrer de manière informelle :

« Le directeur du centre est un sportif. Il propose à son équipe de courir (teambuilding). Certains membres du staff proposent la participation de Mena (Mineurs non accompagnés). Ils courent tous les lundis. On décide qu'il faut un objectif et on inscrit le groupe à une course locale. Un travailleur se dit que peut-être que ceux qui ne veulent pas courir peuvent aider. Le médiateur culturel de MSF transmet l'info : course ou bénévolat. Le staff MSF psy en parle lors de séances d'infos sur des sujets de santé (stress, difficultés de dormir) : courir peut aider.

De manière générale, il existe des difficultés de communication des activités dans le centre : ceux qui viennent voir celui qui les organise participent, et ce sont du coup surtout des hommes. Après réflexion, on suggère de réserver la salle de sport aux femmes pendant deux heures par semaine. Du coup deux femmes se décident à participer à la course et deux de leurs copines qui ne veulent/peuvent pas courir, s'engagent à donner un coup de main. Au final, la course fut plus concluante que le volontariat, l'association qui organisait la course n'avait pas vraiment prévu la place des volontaires, mais ceux-ci ont quand-même distribué de l'eau, encouragé les coureurs, pris des photos. L'ambiance était bonne. Et une réunion est prévue pour remettre ça en pensant mieux la place des bénévoles. »

ELLA -MSF

Suite à ces expériences, Olivier « bouffé par la polyvalence » se dit que des volontariats collectifs « one shot » constituent peut-être une manière plus légère de démarrer. Et les projets s'enchaînent : participation aux vingt kilomètres de Bruxelles avec des coureurs et des bénévoles pour distribuer l'eau et encourager les troupes ; aide au montage d'une fancy fair dans une école ; aide au nettoyage du stade de foot après un match.

« Le Club de foot de la Louvière invite régulièrement les résidents aux matchs. Les résidents manifestaient leur envie de rendre. Au dernier match, ils ont aidé au ramassage de déchets dans le stade. Le coordinateur des bénévoles était emballé et réfléchit à prévoir des places de steward pour les résidents. Une réunion avec le projet 'Tous sur le terrain' (11) est prévue cet été. »

OLIVIER - Morlanwelz

Il y a aussi Germaine qui a donné un coup de main dans une friperie pendant quelques mois. Et ce jeune qui devait partir en chantier avec les Compagnons Bâisseurs quand il a été placé en centre fermé... Ou ce festival qui propose des places en échange d'une aide au montage-démontage. Et ces citoyens d'Ecaussinnes, « commune hospitalière »¹², qui ont contacté le centre parce qu'ils aimeraient intégrer les pensionnaires du centre à la vie de leur commune.

Chaque expérience est publiée, photos à l'appui sur Facebook, ce qui bénéficie à l'image du centre dans sa région et suscite de nouvelles propositions. Certaines sont hors propos parce qu'elles émanent du secteur privé. Un journal décide de publier un article, le journaliste semble vouloir parler d'exploitation des demandeurs d'asile, mais l'équipe communique sur l'essence du projet et un article positif sort sur l'expérience. Il relate notamment le volontariat d'un de ces résidents, journaliste dans son pays, devenu bénévole de la cellule communication du club sportif.

Entre temps, Sabrina, « accompagnatrice de vie », a rejoint Olivier. Ils aimeraient proposer une permanence plus formalisée pour le volontariat et les formations, développer un atelier vélo pour équiper les résidents et faciliter leurs déplacements.

¹¹ PROJET « Tous sur le terrain » PORTÉ PAR L'UNION BELGE DE FOOTBALL POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DES RÉFUGIÉS DANS LES CLUBS DE FOOT, EN TANT QUE JOUEURS OU BÉNÉVOLES

¹² UNE commune hospitalière EST UNE COMMUNE QUI, PAR LE VOTE D'UNE MOTION, S'ENGAGE À AMÉLIORER L'INFORMATION ET L'ACCUEIL DES PERSONNES MIGRANTES, QUEL QUE SOIT LEUR STATUT

Mais Sabrina doit, dans le cadre de sa fonction, gérer l'accueil, les repas, ... et tous deux s'inquiètent pour la suite :

« Le gouvernement a décidé une réduction du nombre de places dans le centre (l'aile mineurs va descendre de 50 à 30). Va-t-on faire des coupes dans le personnel ? Cette insécurité n'arrange rien au projet volontariat qui a besoin de s'inscrire dans une permanence, de ne pas continuer de bric et de broc à gauche à droite quand on a le temps. »

OLIVIER ET SABRINA



A Jette, on construit du volontariat au féminin :

Maddalena travaille au centre de Jette depuis 2,5 ans. Elle y a été engagée suite à un service citoyen. Du coup, le projet volontariat des résidents lui parle. Le centre de Jette existe depuis une dizaine d'année et accueille exclusivement des femmes « vulnérables » c'est-à-dire des mères seules ou des femmes souffrantes et des mineures. Madda est « collaboratrice polyvalente » et « référente Mena » dans une relativement petite équipe. Le centre a une capacité maximale limitée de 88 personnes.

« Au début on a commencé à chercher des associations et à les contacter. On a pu trouver une maison de repos qui défrayait, et une résidente a commencé. Ça a très bien marché. La maison de repos nous a proposé de prendre d'autres résidents, une ou deux personnes, pas plus. Auprès des autres associations, on avait le souci des transports. Dans la deuxième phase on s'est dit : vu qu'on ne savait pas par où commencer (à Bruxelles, il y a plein d'associations), on allait organiser une réunion avec les résidentes intéressées. 16 femmes ont participé et exprimé leur intérêt : volontariat en magasins sociaux, auprès d'enfants ou de personnes âgées, en écoles de devoirs. On a pu mieux orienter notre recherche. »

Et petit à petit, Madda multiplie les partenariats. Elle reçoit l'aide pendant quelques mois d'un bénévole qui partage son enthousiasme du projet. Il y a des endroits comme les Petits-Riens où ça roule parce qu'ils sont habitués à avoir beaucoup de volontaires très divers. Il y en a d'autres où le suivi et la préparation sont très encadrés, comme à l'hôpital Brugmann.

« Une responsable volontariat les suit de près, communique, fait plusieurs entretiens avant et donne une formation à l'hygiène. Comme ces dames veulent devenir aide-soignantes ça leur plaît, elles portent une blouse blanche, ... »

Dans la maison de repos, le directeur est enthousiaste et son équipe internationale. Il prend un volontaire par étage et il appelle de temps en temps pour avoir des personnes pour accompagner les personnes âgées en excursion.

« Une des dames s'y rend tous les dimanches. Elle part à 6h30 du matin et revient le soir, elle va à la messe, fait les manucures, les cheveux, ... Elle n'y va que le dimanche parce qu'elle a beaucoup d'autres activités (études). Mais il n'y a pas de défraiement pour l'instant. »

Certains partenariats innovent comme cette proposition en cours de réflexion avec la plateforme citoyenne pour que des résidents du centre soient ambassadeurs de la plateforme auprès d'autres demandeurs d'asile fraîchement arrivés.

Entre temps, certaines femmes impliquées ont reçu leurs papiers ou un OQT¹³. L'une s'est cassé un bras et a dû interrompre son volontariat... Il faut toujours renouveler les démarches. Madda essaie de favoriser la continuité de ces expériences au-delà du séjour en centre. Plusieurs femmes ont continué leur volontariat après avoir quitté le centre. Mais ce n'est pas toujours possible.

« Une des personnes a été transférée en ILA (Initiative Locale d'Accueil) dans une autre région alors qu'elle avait un volontariat à Bruxelles. »

Madda aimerait elle aussi plus de temps pour structurer l'action : un temps attribué pour réfléchir le projet, trouver plus d'associations et répondre à toutes les demandes.

Quelques clés du succès : la « culture » volontariat et la fluidité des liens entre les différents acteurs de la vie des centres.

Au fur et à mesure de l'implémentation des projets, il devient clair que le succès du projet de volontariat des résidents est facilité par certains aspects de l'organisation interne des centres. En effet, chaque centre se réapproprie le canevas de l'accueil en centre et développe une approche particulière de ses résidents et de son travail en équipe.

¹³ ORDRE DE QUITTER LE TERRITOIRE : DOCUMENT DÉLIVRÉ À L'ISSUE NÉGATIVE DE LA PROCÉDURE.

LA PRÉSENCE DE VOLONTAIRES ET LA « CULTURE VOLONTARIAT » DANS LE CENTRE

« Comme on est dans un centre où il y a beaucoup de bénévoles Croix-Rouge et Collectif Citoyens Solidaire, il y a des bénévoles qui viennent faire l'école des devoirs, il y a les bénévoles qui viennent faire de la cuisine avec les femmes, et donc ils savent par ce biais ce qu'est le volontariat, ils savent qu'il y a une différence entre les salariés et les bénévoles qui font des tas de choses sur Belgrade. »

FABIENNE – travailleuse centre d'accueil.

Les centres Croix-Rouge bénéficient de l'expertise de la Croix-Rouge, organisation centrée sur le volontariat. Dans ces centres, les volontaires Croix-Rouge sont formés accompagnés et défrayés. Ils donnent vie au volontariat aux yeux des résidents. D'autres centres sont proches de collectifs citoyens qui peuvent eux aussi visibiliser le volontariat.

LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION AU SEIN DE L'ÉQUIPE

A la Croix-Rouge, chaque travailleur est l'accompagnateur individuel de plusieurs résidents. Il propose des entretiens réguliers pour mieux cerner les besoins de ces derniers. Chaque travailleur est en outre référent pour certaines matières particulières comme le sport ou les formations. Dans d'autres centres, les accompagnateurs de vie s'occupent du quotidien, tandis que les assistants sociaux gèrent les dossiers de procédure, l'équipe médicale se charge des pathologies ou mal-être et l'équipe logistique est responsable des services communautaires. Le volontariat est une matière transversale au croisement de la santé mentale, des besoins d'intégration ou de formation, des activités récréatives et du quotidien du centre. La qualité de la communication entre les différents services et travailleurs favorise donc le développement de projets de volontariat adaptés aux besoins des résidents. Cette communication interne est un défi dans les centres car les travailleurs des centres fonctionnent avec des horaires déca-

lés, les équipes sont parfois dispatchées sur plusieurs sites. Certains services sont considérés distinctement et ne participent pas aux réunions d'équipe alors qu'ils peuvent avoir une bonne connaissance des résidents. Quoiqu'il en soit, il est difficile de réunir tout le monde aux réunions d'équipe.

LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ET DES LIENS ENTRE ET AVEC LES RÉSIDENTS, L'ÉCOUTE DE LEURS BESOINS

Au sein du comité de pilotage du réseau Volonterre d'asile, Chloé, collaboratrice MSF jusqu'en décembre 2017 partage ses réflexions :

« La dynamique intra-centre représente la société belge aux yeux des résidents. Envisager des dynamiques extra-centre ne peut donc s'envisager qu'en considérant les espaces d'interaction qui habitent le centre. Au plus les demandeurs d'asile peuvent s'appropriier ces espaces et y habiter plutôt que d'y loger, au plus ils sont acteurs de cet espace et au mieux ils pourront conjurer cet état de passivité qui leur est imposé, et redevenir acteur de leur séjour à l'extérieur du centre aussi. »

CHLOÉ – MSF.

« A Belgrade, on soigne la bonne relation entre résidents, staff Croix-Rouge et Collectif Citoyens Solidaires. C'est un esprit dans lequel on travaille : on dit toujours bonjour aux résidents, on leur demande comment ils vont, et pas juste le badge, on a développé un côté très humain. Et il y a quand même 2200 personnes qui sont passées par le centre, ce n'est pas toujours simple. Mais une chose fondamentale dans notre centre, c'est qu'ils peuvent choisir les chambres, avec qui ils vont loger. Ce n'est pas le cas dans d'autres centres et ça crée des tensions énormes. A mon avis ça n'a pas de sens d'imposer à un Palestinien d'être avec ... »

FABIENNE, travailleuse centre d'accueil.

« L'homme habite, et ainsi il prend place parmi les humains. Pour cela, il lui faut un lieu où inscrire son corps, sa subjectivité, son histoire, sa citoyenneté. Habiter, c'est mettre de soi en un lieu, ce qui est fort différent d'être logé. S'il ne peut habiter, l'homme ne peut prendre place et cela s'appelle aujourd'hui l'exclusion. L'aider à habiter, cela s'appelle lutter contre l'exclusion »

FURTOS – 2001, P.1.

LES LIENS DU CENTRE AVEC SON ENTOURAGE

Selon son histoire d'implantation, selon les caractéristiques de cette implantation, les liens du centre avec l'entourage sont plus ou moins développés et heureux. Jusqu'ici, ils se concentraient principalement sur les rapports avec le CPAS (qui gère les dossiers sociaux des personnes recevables), les écoles où vont les enfants, et les IQ (initiatives locales) qui sont des financements donnés aux centres sur base de projets développés en partenariat avec des acteurs locaux. Quoiqu'il en soit, le montage de projets de volontariat sera facilité par un réseau élargi qui nécessiterait dans l'idéal de repenser globalement les liens quotidiens du centre avec son entourage.

LA QUESTION DES TRANSPORTS RESTE UN FREIN

Dans les centres d'accueil, on bricole des solutions. A Hotton par exemple, Nathalie a passé beaucoup de temps à débloquer les soucis de transport du volontaire d'une association locale, censée le défrayer. Cela lui pose question : « pendant tout ce temps, je ne m'occupe que d'un résident, ça ne va pas ». Le volontaire bénéficiait à titre exceptionnel du bus scolaire, jusqu'au jour où, le chauffeur, devant tous les parents, a refusé de laisser monter le monsieur. Une solution a été trouvée mais le monsieur a passé un sale quart d'heure.

Proposer des vélos aux résidents demande une certaine organisation. Il faut trouver des vélos, mettre en place un atelier de réparation, donner les rudiments du code de la route, ... A Belgrade, ce fut possible grâce au Collectif Citoyens Solidaires.

« Pour soulager le problème des transports, le collectif citoyen a mis en place un atelier vélo. Après trois-quatre passages dans l'atelier, les résidents peuvent recevoir un vélo. Donc y a pas mal de résidents qui vont faire du volontariat en vélo. »

Grâce aux tickets de transports fournis par la PFV, l'atelier vélo et le volontariat ont pu être articulés :

« On leur disait : « voilà, en attendant que vous vous mettiez en ordre avec votre vélo, au début, on vous donnera 2-3 tickets », pour ne pas que le transport soit un frein au démarrage. Une fois qu'ils sont allés sur une base régulière, quand ils ont fait 2-3 fois le volontariat, quand ils sont bien accueillis et qu'ils trouvent ça génial, ils vont trouver un moyen. C'est un levier, ces tickets. Après on voit qu'ils se débrouillent, si le volontariat leur plaît. »

Mais le vélo ne convient pas forcément à tout le monde et demande un minimum de condition physique.

Parfois, des bénévoles prennent sur eux le transport des personnes. Dans certains centres, on a donné aux demandeurs d'asile partant en volontariat l'autorisation d'utiliser la navette ou le bus réservé aux rendez-vous médicaux ou de procédures, en prétextant que c'était un vrai bonus pour leur santé. Certains ont un abonnement dans le cadre d'une formation et peuvent donc en profiter pour se rendre sur leur lieu de volontariat, mais quand l'année scolaire se termine, l'abonnement aussi, alors que le volontariat se prolonge.

Donner quelques tickets pour faciliter le démarrage constitue une piste intéressante. Si l'association défraie, le remboursement des premiers tickets servira à avancer les suivants. En l'absence de défraiement, une fois la personne motivée et confiante, d'autres solutions pourront être inventées. Le réseau nouvellement constitué pourra se montrer solidaire et proposer par exemple du co-voiturage. L'association pourra peut-

être adapter son fonctionnement.

Certaines associations ont d'ailleurs spontanément décidé de donner des tickets en avance plutôt que de rembourser les frais a posteriori. Dans une institution, une travailleuse engagée a avancé de sa poche les sommes nécessaires à l'achat des tickets par les demandeurs d'asile, pour faire le pont entre l'achat du ticket et le remboursement (parfois deux mois plus tard) dudit ticket par l'institution où était presté le volontariat.



Une piste de travail pour la facilitation : le parrainage du volontariat des demandeurs d'asile

Le centre d'accueil de Belgrade, malgré toute sa bonne volonté, manquait de moyens humains pour accompagner tous les candidats vers le volontariat, et surtout faire le lien avec des associations. Il fallait pour ce faire des personnes pourvues d'un bon réseau associatif, dynamiques, bonnes médiatrices et connaissant le volontariat. Quoi de mieux que des bénévoles ?

Des parrains en quelque sorte, même si le terme a posé question parce qu'il implique une forme d'ascendant du parrain sur le parrainé. Il s'agit ici de donner un coup de pouce au volontaire, à l'image de ce que fait, à Gand, le département « temps libre » de l'association In-Gent. Les « nouveaux arrivants » (y compris les demandeurs d'asile) qui aimeraient faire du volontariat y sont envoyés par le VDAB, l'inburgering et les professeurs de néerlandais.

« Nous avons quatre « bénévoles pour les bénévoles ». Ils cherchent une place pour les nouveaux-arrivants qui veulent faire du volontariat. (64 en 2016). L'employée fait un premier entretien court pour comprendre si c'est bien du volontariat que ces personnes veulent, et avoir une idée de leur niveau de néerlandais. S'ils ne savent pas dire un mot alors c'est compliqué. S'ils savent comprendre un minimum, c'est ok. Ensuite, un bénévole propose un rendez-vous au candidat pour un entretien approfondi. Il pose toujours les mêmes questions : pourquoi du volontariat, quoi, quand, où, ok pour faire du vélo, quels hobbies, quels diplômes, avec qui ?

Ensuite, le bénévole sait ce qu'il doit chercher. Quelques semaines plus tard il fait deux propositions au candidat qui en choisit une. Ils se mettent d'accord pour s'y rendre ensemble. Et le volontaire joue alors un rôle d'ambassadeur : il demande qui est la personne de contact dans l'association, s'il y a un défraiement, ce que la personne va devoir faire, si elle est assurée, ... Un mois plus tard, le bénévole téléphone à l'organisation et à la personne pour savoir si tout va bien. Si tout est ok alors l'accompagnement s'arrête, s'il y a un problème alors on cherche une solution. La plupart des personnes font des volontariats à long terme, jusqu'à ce qu'ils trouvent du travail. »

ILSE – In-Gent

Des citoyens du Collectif Citoyens Solidaires avaient déjà joué ce rôle à Belgrade, de même qu'un bénévole Croix-Rouge à Jette avait participé au lancement du projet de volontariat. Tout s'est fait de manière informelle, spontanément.

En 2018, l'objectif du centre de Belgrade dans le cadre du réseau était de structurer cette forme d'accompagnement. Les étapes du projet étaient toutes tracées : lancer un appel à bénévoles, construire une petite

équipe de quatre personnes, leur proposer une petite formation et des interventions et expérimenter cet accompagnement dès juin 2018. Les outils étaient autour de la table car, outre le centre de Belgrade, le groupe de travail rassemblait : la responsable de la plateforme parrainage du Ciré et le CAI (Centre régional d'intégration de Namur) qui menait un projet de mentorat en partenariat avec le Forem. Mais, la nouvelle est tombée au printemps : le centre d'accueil allait devoir fermer ses portes (la fermeture a depuis été repoussée). Le projet n'a pas pu voir le jour.



3^{ème} PARTIE : la part des associations

Les centres d'accueil et les associations facilitatrices ont tous témoigné de difficultés à trouver des associations preneuses. Cet aspect de la facilitation est énergivore et délicat. De nombreuses associations sont encore frileuses : elles manquent d'informations et d'outils pour pouvoir se lancer. Le réseau aimerait approfondir la question en 2019.

Quelques témoignages

L'association **Our house** a été créée pour favoriser la participation et l'autonomie des demandeurs d'asile, réfugiés, ... Ses bénévoles ont créé un service traiteur. Ils sont aujourd'hui (au printemps 2018) 33 impliqués dans le projet dont 30 bénévoles. Les gens viennent d'eux-mêmes par le bouche-à-oreille. Toute personne qui vient a droit au moins à manger un bout. Après une discussion, la personne peut donner un coup

de main à la plonge, ou plus. Si plus, il y a 4 heures d'intro et une formation sur le projet (qui, quoi comment + fonctionnement de la cuisine). « Il est important que les personnes adhèrent au projet et viennent chercher autre chose que de l'argent » raconte Bieke, l'une des fondatrices. C'est pour cela qu'ils proposent toujours d'abord une convention de bénévolat avec un défraiement forfaitaire. Le tri se fait naturellement : ceux qui veulent de l'argent se rendent vite compte qu'ils ne deviendront pas riches chez nous. « Pour la langue, il y a une personne qui ne parle par exemple que l'arabe mais il y a pas mal de membres de l'équipe qui parlent l'arabe » explique Rami, le gérant du service Traiteur. Tout n'est pas toujours simple au quotidien : il y a des traumatismes et c'est parfois compliqué de gérer les attentes.

Oxfam Solidarité compte des demandeurs d'asile volontaires dans plusieurs de ses magasins de deuxième main. Tout s'y est bien passé, mais ces expériences sus-

citent des questionnements, notamment quand ces personnes perdent leurs papiers.

La Ville de Namur a l'avantage de bénéficier d'un échevinat du volontariat. Elle a accueilli des demandeurs d'asile bénévole dans une école des devoirs, dans son service « parcs et jardins », et lors du festival Namur en mai. En 2017, l'échevinat a envoyé un questionnaire à tous ses services pour mieux évaluer leur intérêt d'accueillir des volontaires issus de l'immigration récente. Un homme a manifesté son enthousiasme. Quelques mois plus tard, parce que les méandres communaux prennent leur temps, de nouvelles places de volontariat ont pu y être proposées.

La Province de Namur a développé un projet dans son service Culture et Patrimoine notamment grâce à l'une de ses travailleuses, Mélodie, par ailleurs engagée dans le Collectif Citoyens Solidaires. Elle a favorisé la construction d'une vraie place pour les demandeurs d'asile au Musée Provincial des Arts Anciens du Namurois.

« Au départ, il y a eu une déclaration d'intention de la Province (Plan Provincial et Local d'Intégration), faite avec le CAI (Centre d'Action Interculturelle de Namur), sur la volonté d'inclure la diversité dans le travail de la Province. Cette déclaration se traduisait surtout par le fait de distribuer des tickets pour la programmation théâtrale, les musées, ... A Namur, au sein du service patrimoine, il y avait Mélodie, qui est par ailleurs une ardente bénévole du collectif de citoyens. Elle a proposé de faire une place aux demandeurs d'asile et ils ont créé un projet destiné dans un premier temps à leur faire découvrir le musée. L'objectif était d'ensuite, dans un deuxième temps, de leur proposer de devenir guides pour un public non belge. Concrètement, la phase 1 consistait en une visite avec conteuse, puis des ateliers d'échanges sur leurs impressions. La phase 2 : leur proposer de devenir guide pour rencontrer dans leur langue des publics issus de l'immigration. Au final, ça s'est réalisé d'une autre manière. Ces personnes se sont bien plus au musée, et ont répondu à des besoins

très concrets comme appuyer l'accueil à des moments de grande affluence ou faire du gardiennage le week-end. Elles étaient intimidées quand on leur proposait d'être guide, mais par contre, à partir de leur posture à l'accueil ou au gardiennage, elles se sont mises spontanément à accueillir les gens, à traduire les propos d'un guide, et donc à prendre leur place. »

Notes Nathalie – PFV, à partir de l'interview de MELODIE.

Le Plan de Cohésion Sociale de Florennes, dans le cadre d'un projet destiné à « réveiller la participation citoyenne », il y a quelques années, a fait un appel à la population.

« Ceux qui ont répondu le plus vite c'étaient les demandeurs d'asile. Heureusement qu'ils sont là ! Ce qui me permet aussi de défendre leur présence à Florennes et de les intégrer à la vie florennoise. »

Leur aide fut ensuite régulièrement sollicitée pour des événements communaux, à la bibliothèque, pour traduire les visites guidées des nouveaux habitants, ...

Depuis les débuts du réseau, des volontariats ont été expérimentés par des demandeurs d'asile dans toutes sortes d'associations et institutions et de fonctions. A titre d'exemple : coaching sportif, cuisine, musique, potager, service de repas, logistique festivals ou événements, réparation informatique, interprétariat, nettoyage, coiffure sur festival, aide aux soins de personnes âgées, distribution de paniers de légumes, tri de matériel de soin, gardien de musée, montage d'expositions, service en bibliothèque, écriture de blogpost, reportage journalistique, montage vidéo, helpdesk informatique, collecte de témoignages, aide à la communication, support IT et travaux de recherche, réflexion sur la politique migratoire, tâches administratives, design, réparation de vélos ou de matériel informatique, animation en école de devoirs, aide à la recherche de logement, aide accueil petite enfance, logistique association (déménagement, petits travaux, ...), ...

L'intérêt des associations

On a vu les gains que le demandeur d'asile peut trouver dans le volontariat. Les associations aussi peuvent y trouver leur compte. Le volontariat des demandeurs d'asile peut, au même titre que celui de toute personne issue de l'immigration, apporter un vrai plus à l'association en termes de diversité, de langues, de savoirs et de compétences, d'expertise de l'exil, de proximité avec les publics et la réalité sociétale, de participation à la cohésion sociale locale, de nouvelle « réserve de volontaires », de miroir des pratiques. Car un migrant peut, dans le quotidien d'une association, apporter à chacun des couches supplémentaires dans les processus de réalité et élargir les processus de construction de l'altérité. Ainsi le volontariat à la belge et sa grande formalisation a sauté aux yeux des membres du réseau quand il a fallu tenter d'expliquer à des demandeurs d'asile qu'ici, des lois régissent l'entraide.

Bien sûr cette « interculturalité » en pratique n'est pas forcément simple au quotidien mais elle est fondamentale pour passer du discours à la réalité.

L'approche du multilinguisme par exemple est encore rarement choisie comme option dans les associations aux publics divers. L'association Voyaach, « carrefour d'initiatives » pour les sans-papiers questionne cette posture.

« On cherche plutôt à s'adapter à la langue du visiteur. D'autant plus que l'on n'a pas de budget pour l'interprétariat. Nous nous débrouillons avec plusieurs langues dans l'équipe. Mais nous ne couvrons pas par exemple les langues parlées en Afghanistan, c'est un problème. Recourir à la traduction d'amis des visiteurs n'est pas toujours l'idéal : ils traduisent après, ce qu'ils ont retenu, ce qui les arrange. Nous essayons au moins de privilégier une traduction phrase par phrase qui va permettre au principal intéressé de poser des questions. Sinon pour nos activités de groupe : les séances d'info sont données en anglais et en arabe, ce qui n'est pas encore courant dans l'associatif bruxellois. Or c'est très important de pouvoir s'adapter. Pour les activités de mobilisation politique, elles se passent en français, avec traduction arabe. Pour l'instant, parmi les personnes qui fréquentent

l'asbl, il y a environ 50% d'arabophones, et dans l'autre moitié, beaucoup d'Africains, dont une partie parle le français. La langue reste un défi ! »

L'approche des associations

Il existe autant de volontariats que de volontaires. La difficulté de faire converger les offres et les demandes de volontariat est récurrente dans le secteur du volontariat en général.

« Le problème d'avoir beaucoup de personnes qui veulent faire du volontariat est aussi valable pour d'autres catégories. C'est difficile d'identifier là où les associations ont vraiment besoin de volontaires. C'est déjà une difficulté en soi, de savoir où il y a besoin de volontaires pour faire quoi. Et pour intégrer un nouveau, qu'il soit demandeur d'asile, porteur d'un handicap, ... ça reste une difficulté.»

ISABELLE - Rencontre Volonterre d'asile – 17 mai 2018.

Pour augmenter leurs chances de réussite, les facilitateurs gagneront à diversifier l'offre en termes de contenu mais aussi de forme – volontariat ponctuel ou régulier, individuel ou collectif pour parvenir à rencontrer la diversité des demandeurs, la temporalité imprévisible liée à leur statut, et aussi dépasser certaines barrières (peurs, non maîtrise de la langue, ...).

Et pour diversifier l'offre, on peut diversifier les méthodes d'approches des associations et institutions. Quelques pistes :

- Le travailleur ou le facilitateur, démarre de ses ressources propres et de celles de son entourage : les partenariats que le centre d'accueil a développés, les contacts personnels des travailleurs ou des autres bénévoles. Cela permet de commencer et tester le projet dans un terrain familier et favorable.

- Il existe plusieurs sites où trouver des petites annonces volontariat : le [site de la PFV](#), du [guide social](#) et

d'altervie notamment. Des salons de volontariat sont organisés sur une base locale, ils peuvent être l'occasion d'une rencontre directe avec les associations. La PFV a quelques centres locaux à Bruxelles et en Wallonie, tenus par des volontaires qui sont là pour faire le lien entre des candidats volontaires et les associations locales. A noter que sur Bruxelles, le département volontariat du Kenniscentrum vzw organise des bourses volontariat axées diversité, ainsi qu'une permanence pour les candidats volontaires.

- Les communes et provinces sont susceptibles d'accueillir des bénévoles dans leurs écoles de devoirs, leurs homes, leur service travaux, ... Certaines communes se sont déclarées Communes Hospitalières; certaines provinces ont écrit leur volonté d'intégrer les réfugiés dans leur Plan Provincial et local d'intervention. Ces cadres peuvent être propices au développement de places de volontariat pour les demandeurs d'asile. Ces institutions peuvent en outre constituer un tremplin vers l'associatif local via un échevin des associations ou des affaires sociales, un Plan de Cohésion Sociale, ...

- Certaines grandes fédérations ou associations dont les missions reposent en grande partie sur le volontariat prévoient un bon accompagnement de leurs volontaires. Elles ont souvent un « responsable volontariat » régional ou national, qui peut faire redescendre et accompagner les demandes vers le local. Ainsi de la Croix-Rouge, d'Oxfam solidarité, des Petit-Riens et de certains réseaux hospitaliers publics. Ces organisations ont une bonne expertise de la gestion des volontaires et réfléchissent l'inclusion. Certaines de ces grandes associations sont connues internationalement et attirent d'emblée les nouveaux arrivants.

Cela dit, leurs locales sont souvent ancrées dans des réalités particulières très diverses. Elles sont souvent tenues elles-mêmes par des volontaires. Certains sont très ouverts, d'autres moins, malgré les valeurs portées par leur maison mère. D'autres enjeux s'y font ressentir : des bénévoles locaux ont parfois pu se sentir menacé par cette « concurrence ».

« Au Canada 50% de la population fait du volontariat, donc la population entière s'attend à ce que les réfugiés aussi en fasse. C'est très bien vu. Ici, on, en Belgique parfois on a une attitude un peu syndicale : est-ce que les volontaires

vont prendre la place des travailleurs ? Il y a des freins idéologiques. »

Altay Manço – IRFAM, rencontre Volonterre d'asile du 17/05/2018.

- La PFV a identifié 10 secteurs du volontariat en Belgique : santé, jeunesse et seniors, culture, loisir et éducation permanente, action sociale et judiciaire, sport, action humanitaire et solidarité internationale, enfance et famille, environnement et nature, religion, philosophie et politique.

Certains secteurs sont traversés par une véritable recherche d'interculturalité. C'est le cas du secteur jeunesse. Nous avons déjà cité les actions de Javva et des Compagnons Bâisseurs pour inclure des demandeurs d'asile. D'autres secteurs se prêtent naturellement à la diversité. Le sport par exemple permet un volontariat axé sur le corps plutôt que sur le langage. Il plaît aux jeunes. Dans le sport, on peut être bénévole coach ou entraîneur, mais aussi tenir le bar pendant les matchs, accompagner des activités proposées aux enfants en marge des entraînements, ... La Fédération belge du football a développé un accompagnement des clubs pour faciliter l'intégration des réfugiés et demandeurs d'asile comme joueurs ou volontaires (projet Tous sur le terrain). La fédération de cricket (« le sport des Afghans ») s'intéresse aussi à la question. Les Gazelles ont développé un projet de course à pied avec pour objectif l'inclusion et la diversité.

- Suite à la « crise » de l'accueil, de nouveaux types d'associations ont vu le jour, plus horizontales et participatives. Elles cherchent à favoriser la participation des nouveaux arrivants. C'est le cas de l'association Our house (cfr témoignages d'associations). Majid, qui avait exprimé son désir de se rendre utile à l'assistante sociale de Caritas, a trouvé son bonheur dans un Repair café. Initialement dans la réparation de vélos (qu'on lui a montré sur place) et finalement dans la réparation des vêtements. Et tout ça alors qu'il ne parlait pas français. C'est ainsi que Majid a conclu : « repairing a bicycle is also a language ». Il a été très bien accueilli car les repair café ont deux objectifs : la récupération et la création de liens sociaux. Enfin, le Monde des

¹⁴ C'EST LE CAS PAR EXEMPLE DE LA PROVINCE DE NAMUR

Possibles, une association liégeoise a co-construit avec des bénévoles interprètes issus de l'immigration, un **service d'interprétariat**.

- Si le candidat volontaire parle anglais, on peut éventuellement le réorienter vers le réseau néerlandophone, ou la **diversité dans le volontariat** a aussi été pensée et outillée.

- Il y a différentes manières d'entrer dans le volontariat. L'envie de s'engager peut venir par étapes et démarquer par la participation aux activités de l'association. La rencontre peut aussi s'opérer dans le centre d'accueil quand une association est invitée à venir présenter son projet ou à proposer une activité.

¹⁵ IN MA COMMUNE VOLONTAIRE – LE GUIDE DU VOLONTARIAT À DESTINATION DES ÉLUS COMMUNAUX, PFV ,BRUXELLES 2012



4^{ème} PARTIE : La communication, un enjeu incontournable

Se débrouiller avec quelques gestes et dessins, c'est toujours possible. Pour se mettre d'accord sur des réalisations concrètes, on peut aussi montrer. La communication devient moins aisée « quand il s'agit d'expliquer quelque chose qui n'est pas facile à expliquer », nous dit Pascal des Scouts. Et le scoutisme ou le volontariat sont des concepts très culturels. Alors que dire du cadre associatif et de ses idéaux, du rapport au temps et aux autres ? A toutes les étapes du volontariat, il va falloir chercher pour bien se comprendre et pour que chacun soit entendu.

Quelques réflexions pour commencer

Au fil des explorations, quatre grandes lignes nous sont apparues comme essentielles pour démarrer une communication dans le cadre de ce type de volontariat.

1) Le demandeur d'asile n'est pas qu'un statut, c'est une personne multiple qui cherche éventuellement à participer en tant que sujet à une relation de solidarité. Il s'agira donc de donner le minimum d'informations nécessaires ou de s'assurer que la personne a bien compris ce à quoi elle s'engage, que cela correspond bien à ses attentes, et puis de la laisser se réapproprier la démarche.

« Quand je fais la médiation, j'accompagne la personne pour aller vers l'association sauf si je vois que la personne est très autonome ou sûre d'elle-même ; que je vois qu'au niveau langue, communication, ça va bien se passer ; alors je laisse la personne aller.

On essaie d'encourager au maximum l'autonomie. Mais au moment du premier contact avec l'association, j'introduis la personne soit par mail en mettant la personne en copie soit par téléphone où je commence la conversation puis je passe la personne.

Je ne dis pas tout de suite que la personne est en procédure d'asile, parce que je trouve que ça ne concerne pas toujours la personne avec qui je discute, mais quand il s'agit de signer une convention ou de parler assurance alors là oui, parce que tant que la personne est en procédure, il n'y a pas de soucis, mais si la procédure prend fin, ça peut changer les choses. Je laisse la personne elle-même dire sa situation. »

I. VANDERVELDE – Bon

Dans les associations, face à l'équipe, au public, éviter l'étiquette « réfugié », « difficultés », ... favorisera des relations plus ouvertes.

2) Le français est une langue difficile et même élitiste, presque impossible à maîtriser en tant que deuxième ou troisième langue.

« Un linguiste français a retrouvé des textes d'académiciens du 16ème siècle qui disent que l'orthographe française devra être structurée de telle manière qu'elle soit inaccessible aux ignorants et aux femmes. C'est cette langue que l'on transmet, une langue qui est faite pour ne pas être mobilisée par quelqu'un qui n'est pas né dans cette langue. (...) J'ai constaté que les migrants parlent aisément dans les couloirs

entre Turcs, Marocains, Guinéens, un français qui n'a pas peur d'être tordu, qui ne vit pas à travers l'orthographe française, alors qu'en classe ils sont bloqués. (...) Il s'agit de prendre conscience de l'étrangeté de l'orthographe française. »

P.J.PIOLAT (UCL) - Rencontre Volonterre d'asile du 02/10/2017.

3) La posture dans laquelle on aborde une personne aura beaucoup d'influence sur la relation. Trop souvent, malgré toutes nos bonnes intentions, notre rapport aux réfugiés est teinté de paternalisme et de jugements.

« On dit souvent qu'on va pouvoir apprendre de l'autre, déconstruire nos préjugés, ... Or l'idée ce n'est pas tant d'apprendre de l'autre que d'apprendre de soi, par le regard que l'autre me donne. Car la construction d'un soi démarre avec la présence d'un autre. Donc, c'est quoi le regard de l'autre ? Comment est-ce que je me l'approprie ? Comment il me laisse une place ou pas ? Le regard démarre chez mes proches : ils me regardent et me donnent une forme de confiance en moi qui va me permettre ensuite d'évoluer en société. Si je n'ai pas ce regard bienveillant, je vais avoir du mal à me construire en société. Il y a toutes sortes d'autres regards, dont le regard social : comment le demandeur d'asile face à un jumeau/parrain/aidant va comprendre la place qu'on va lui accorder dans la société. Quelle estime va-t-on donner à son appartenance ? »

ANTOINE ROBLAIN – ULB, intervention lors de la rencontre Volonterre d'asile du 25/01/2018.

4) Une approche honnête et flexible

« Nous encourageons vivement les volontaires et les organisations à avoir une approche honnête. C'est vraiment le nerf de la guerre, le chal-

« **l'absence de l'intégration de trouver la manière de communiquer et travailler ensemble, et de trouver des solutions ensemble. (...) L'organisation et le volontaire ne peuvent pas attendre de trop. Nous demandons aux deux parties de discuter clairement leurs attentes et objectifs et d'être flexibles mais d'être sûr d'avoir bien communiqué avant de commencer.** »

MARC – Tandem

Quelques leviers pour une meilleure communication à toutes les étapes

Dans les centres d'accueil, l'émulation et le bouche à oreilles font des merveilles. Dans le même ordre d'idées, le témoignage par des pairs peut constituer une vraie ressource pour parler volontariat. Lors d'une séance d'information sur le volontariat dans un centre d'accueil, les personnes présentes n'ont manifesté de l'intérêt qu'à partir du moment où un bénévole ex-demandeur d'asile a témoigné. Il a présenté son expérience en usant d'une parabole :

« C'est comme un billet de 5 euros qui passe de poche en poche, qui fait des kilomètres. Il a une triste mine au final, il est tout froissé, mais il vaut toujours 5 euros. Le bénévolat peut aider à la retrouver, cette valeur, cette confiance. Tu découvres ton potentiel, ta voie ici.»

Dans un contexte de vie compliqué, la convivialité, le fun, l'humour, la légèreté sont des ingrédients importants pour construire des relations de confiance.

« Dans un parcours si lourd, si long (il faut aller voir l'avocat, il faut, ...) il s'agit d'entrer par quelque chose qui touche à un autre niveau, à l'envie, à la joie. »

MARIA GLADYS BUSS – Exil

De même, alors que tout le secteur associatif et administratif, dans un souci d'efficacité, est très organisé et formalisé, les demandeurs d'asile (et pas seulement eux) sont souvent en quête d'humain et d'informel¹⁶. Ne pas entamer la relation par un texte de loi et une convention pourra donc faciliter les choses. Il ne faut pas pour autant passer à côté de l'explication du cadre dont ont besoin toutes les parties pour s'entendre clairement. Mais penser la manière de l'aborder, faciliter l'échange à son sujet et pouvoir le renégocier lorsqu'il y a des incompréhensions ou des surprises est important.

« Un volontaire était souvent malade. Quand il était absent, il envoyait toujours une de ses connaissances pour le remplacer. C'était surprenant. »

Un participant au groupe de travail communication

Si les concepts sont difficiles à aborder, alors il faut parler concret ou agir. Faire ensemble plutôt que parler.

« A Hotton, lorsqu'on abordait le volontariat avec un résident intéressé, on lui disait ce que c'était, et ce que ce n'était pas. »

NATHALIE – travailleuse centre.

« Chez Caritas on a réalisé une vidéo dans les associations partenaires ouvertes à ce projet, de donner la parole à des volontaires de toute origine qui s'y investissent. Cela permet de traduire en images une maison de repos, un Repair Café, un resto social... »

IRENE – Caritas Belgium.

¹⁶ POUR APPROFONDIR LIRE : DE KRACHT EN VALKUILEN VAN GASTVRIJHEID, GASTVRIJ NETWERK, BRUXELLES, 28/10/2017.

Beaucoup de demandeurs d'asile utilisent les TIC pour être en contact avec leur famille et s'orienter en Belgique. Certains outils peuvent aussi servir à mieux communiquer dans le cadre du volontariat. Il faudra s'entendre sur les canaux de communication privilégiés (What's App, Facebook, sms, ...) pour faciliter la communication entre les périodes de volontariat et prévenir les absences, retards, ...

Prévoir des espaces de transmission des talents, des cultures, et des savoirs, sachant qu'il s'agit d'un enjeu pour nombre de ces personnes qui doivent recommencer à zéro.

Prendre conscience ou favoriser la mixité dans les équipes de travail ou de bénévoles peut permettre de faciliter les débuts en mettant à profit les ressources linguistiques et culturelles internes à l'association. Partir des gens et de leur expérience, plutôt que d'installer une communication descendante.

Pour dépasser les peurs et les barrières de langue, proposer du volontariat en binôme, ou en groupe.

« Pour dépasser les barrières de langue, on a constitué des binômes. Certains résidents ne parviennent pas à apprendre au cours. On a des Afghans qui ont appris très vite en volontariat, alors qu'au cours c'était très difficile. La personne qui les accueillait fonctionnait avec Google Translate. L'inconvénient d'aller à deux, c'est qu'ils peuvent rester entre eux. C'est un risque mais parfois ils sont plus rassurés. Si c'est un travail actif, ils ont tous les deux un truc à faire. Si c'est un volontariat où il y a beaucoup de temps mort, alors bof. »

FABIENNE – travailleuse centre d'accueil.

Une myriade d'outils

Il existe de nombreux outils de communication interculturelle dans et en dehors du volontariat. Une liste non exhaustive est présentée en [annexe](#). Elle reprend des imagiers, des vidéos, des dictionnaires thématiques, des applications de traduction, des services de

traduction ou de médiation, des outils ou des conseils d'animation adaptés à des non-francophones. D'autres outils comme des témoignages de demandeurs d'asile volontaires, seront progressivement publiés sur le [site de la PFV](#).



Présenter le volontariat

Il n'y a pas un outil, ni une manière de présenter le volontariat. Des essais ont été faits dont nous avons tiré les leviers relevés plus haut. La communication par les pairs est essentielle mais le choix des pairs est très important. L'usage de l'image ou de la vidéo permettra de montrer des lieux de volontariats. La présence d'un traducteur peut être utile pour aborder les aspects légaux de la relation : assurances, défraiement, convention, devoir de discrétion.

Il sera intéressant de partir des personnes, en leur demandant ce qu'est le volontariat pour elles, ou ce qu'est la solidarité chez elles. Ensuite la communication sur le volontariat si elle est nécessaire devra s'attacher à l'essentiel : c'est quoi le volontariat ? Quels en sont les bénéfices ? (directs, concrets : se faire des amis, des expériences, pratiquer la langue, ...). Le volontariat, ce n'est pas : un travail, une manière d'obtenir des papiers ou de gagner de l'argent. Rappeler aussi que beaucoup de Belges sont volontaires.

FLE et volontariat

A plusieurs reprises au cours de cette recherche, la complémentarité entre apprentissage du français et

volontariat s'est manifestée. Des professeurs participant à la recherche ont témoigné de la difficulté d'enseigner le français en classe parce que les programmes ne sont pas adaptés au public, parce que le cours n'est pas relié au quotidien ou aux besoins du public, ou parce que le public manque de liens sociaux pour pratiquer les apprentissages.

« Pour que l'apprentissage prenne sens, il faut du lien social. Or ces personnes ont peu l'occasion de parler français en dehors des cours. »

M. CHEVRANT – Ciré

Certaines personnes apprennent beaucoup plus facilement sur le tas. Alors pourquoi pas un module cours de français langue étrangère préparatoire ou parallèle à un volontariat ?

« Ce serait une pédagogie du français basé sur la tâche, ce qu'ils vivent en tant que bénévole. »

NATHALIE – professeur FLE.

En attendant, certaines associations ont constaté combien les progrès peuvent être rapides si la motivation y est :

« Mon équipe à Bruxelles est constituée de trois collègues fantastiques : Khadijan, Kudrun et Gamze. Nous sommes une équipe diverse. Nous attendons en principe de nos volontaires qu'ils aient une connaissance de base du néerlandais. Si vraiment ça ne marche pas très bien, nous utilisons le français ou l'anglais. Nous prenons aussi en compte les compétences du volontaire et à quel point il est prêt à parler le néerlandais. Nous sommes témoins qu'un environnement chaleureux où les personnes peuvent être volontaires ne peut qu'avoir un impact positif sur leur pratique de la langue. Bref, notre slogan :

« You love the place, you love the people...
Improving your dutch. It will be a pleasure.. »

NICOLETA VANDEPUTTE, coordinatrice du bureau de consultation de Kind & Preventie à Bruxelles.¹⁷

¹⁷ TÉMOIGNAGE RÉCOLTÉ DANS LE CADRE DU PROJET « Superdivers » du Kenniscentrumvzw



5^{ème} PARTIE : et après la procédure d'asile ?

A un moment donné, la procédure s'arrête et avec elle, le séjour en centre ou en ILA. Le demandeur d'asile prend ses valises pour entamer une nouvelle vie. Dans le meilleur des cas, son statut de réfugié est reconnu et il peut s'installer officiellement dans la commune de son choix. Si celle-ci est proche, la personne pourra, si elle le souhaite, poursuivre son volontariat. Si ce n'est pas le cas, le travailleur du centre pourra peut-être veiller à proposer des contacts dans l'associatif de sa nouvelle destination.

Quand le séjour est refusé, la personne, le temps d'un recours éventuel peut encore rester au centre. Mais quand arrive l'ordre de quitter le territoire, il faut partir. Certains décideront de rester en Belgique et voudront poursuivre leur volontariat. L'association où ils sont volontaires devra faire un choix, car le volontariat

des sans-papiers n'est pas prévu par la loi belge sur le volontariat. Nous vous proposons en **annexe** une note de la PFV à ce sujet.

Quoiqu'il en soit, mieux vaut prévenir que guérir. Si l'association a une position claire à ce sujet, il est préférable qu'elle annonce la couleur, c'est-à-dire qu'elle prévienne la personne que la fin de son statut correspondra à la fin de son volontariat. L'idéal serait de prévoir un accompagnement : la perte de statut est très douloureuse. Si la personne se voit en outre interdire une action dans laquelle elle s'épanouissait... Il est aussi très difficile de comprendre que la loi leur interdit d'aider... Et en effet, c'est difficile à concevoir !

« L'un de nos volontaires avait perdu son droit au séjour. Le service social s'en est rendu compte et lui a demandé de mettre fin à son volontariat. Il a dû rendre son badge. C'était très dur de lui imposer cela. »

IRENE – Caritas Belgium

Si l'association n'a pas réfléchi à la question, le facilitateur pourra, par exemple, lui fournir la note pour qu'elle puisse mener une réflexion en interne et prévoir un accompagnement adéquat.

Une association nous a confié qu'elle met fin au volontariat des personnes qui perdent leur statut parce qu'elles ont alors trop de souci en tête pour pouvoir exercer leurs fonctions de volontaire correctement. Mais cette association prévoit un temps d'écoute et de conseils pour ces personnes en difficulté. Sa porte leur reste ouverte.



Conclusion

Le bénévolat est un morceau de l'écharpe, un outil parmi d'autres au service des demandeurs d'asile. Un outil plus ou moins opportun, en fonction du parcours, des besoins, des envies de chacun. Son intérêt c'est qu'il réside au cœur du lien social or c'est souvent à l'endroit du lien (au groupe, à la société) qu'il y a rupture, blessure, dépossession, ... suite à l'exil (ici et là-bas), les traumatismes, la procédure.

De nombreux freins à l'engagement des demandeurs d'asile connaissent déjà leurs outils, parce qu'ils relèvent de l'interculturalité. Ces outils doivent cependant prendre corps, être adaptés aux réalités contextuelles, et évoluer à mesure que l'interculturalité nous transforme.

Certains freins restent entiers comme celui des trans-

ports. Penser le financement d'une enveloppe de tickets de « démarrage » pour chaque candidat volontaire pourrait constituer une piste.

Dans les centres d'accueil, le projet est en route. Le volontariat est une démarche existant grâce au tissage de liens basés sur la motivation, la gratuité, les convictions, l'altruisme, ... La fluidité de ces liens dans et en dehors du centre constituera un levier essentiel pour le développement de ce type de projets. Son succès dépendra aussi du soutien que Fedasil décidera effectivement d'apporter à ses équipes pour qu'elles puissent penser son déploiement transversal en fonction de la réalité du centre et assurer un accès pour tous, sans l'imposer. Car le volontariat perdra tout son sens s'il devient une injonction supplémentaire pour le demandeur d'asile.

Les facilitateurs sont pour l'instant concentrés dans les centres d'accueil ou dans quelques associations spécialisées. Dans la société civile, on pense plutôt à aider les nouveau-arrivants (ce qui est tout à fait louable) qu'à leur donner une vraie place dans nos associations, c'est à dire aussi dans notre société. L'enjeu est de taille. Une série d'associations ont déjà ouvert leurs portes à ces candidats volontaires, mais elles ne sont pas assez nombreuses. La PFV va s'atteler en 2019 à leur proposer et nourrir des espaces de partage de pratiques, à réfléchir avec elles à des solutions et des outils.

Pour servir tous ces acteurs, [la page du réseau Volon-terre d'asile](#) va progressivement s'étoffer pour centraliser infos, liens et outils concrets, utiles au développement du volontariat des demandeurs d'asile. Ces outils pourront aussi servir les allochtones en général.

Il sera important de continuer à écouter le vécu et les besoins des principaux concernés. Il serait aussi intéressant d'aller chercher l'expertise des associations de migrants.

Le réseau Volonterre d'asile a encore du pain sur la planche.

« Nous définissons le concept de dignité comme la « capabilité » d'un être humain à vivre debout. Car un homosapiens ne peut pas vivre à genoux. L'être de rêve et de désir a besoin d'autres, d'ailleurs et d'avenir. Il ne peut vivre aliéné ni aliénant longtemps. Mais il n'est debout, comme l'a montré Cyrulnik, que dans et par l'interaction. »

Van Asbrouck et Gélinas – 2017, p.73

Bibliographie

Ouvrages et thèses ou travaux de fin d'étude

Agier Michel, *L'encampement du monde*, Plein droit, 2011/3 n° 90, p. 21-24.

Felder Anne, *L'activité des demandeurs d'asile, se reconstruire en exil*, Editions Eres – clinique du travail, France, 2016.

Lindström Eeva Kristiina, *Voluntary work as form of social capital and as a tool for inclusion and integration*, Faculty of Social Sciences, Master's Thesis, Helsinki, October 2016.

Articles

Daviet O., *Des pratiques de reconnaissance auprès des migrants précaires*, in Les cahiers de Rhizome, santé mentale et précarité, n°63, mars 2017.

De kracht en valkuilen van gastvrijheid, Gastvrij netwerk, Bruxelles, 28/10/2017.

Des parcours d'accueil et d'intégration détournés de leurs objectifs – Ciré – juin 2017.

De Visscher K. (Demos) & Neyens M. (De Ambrassade), *Visie nota : Diversiteit in het jeugdwerk, Prioritaire werkgroep diversiteitsbeleid in opdracht van de Commissie Jeugdwerk*, 2018.

Furtos J., *Habiter*, in Rhizome - bulletin national santé mentale et précarité n°7, Lyon, décembre 2001, p.1.

Gsir S. (CEDEM-ULg), Scandella F. (GERME-ULB), Martiniello M. (CEDEM-ULg) et Rea A. (GERME-ULB), *Les Belges francophones face aux demandeurs d'asile*, Gand, Academia Press, mai 2004.

Hambach Eva, *Vluchtelingen in de vrijwilligerswerk, in Sampol*, n°7, 09/2017, pp. 55-56.

Instruction : Accès au volontariat pour les demandeurs d'asile et autres bénéficiaires de l'aide matérielle, Fedasil, service coordination, 6 mars 2015.

Kobelinsky Carolina, *Le temps dilaté, l'espace rétréci ; Le quotidien des demandeurs d'asile*, in Terrain revue d'ethnologie de l'Europe n°63 - Attendre, Paris, 2014, p.22-37.

Manço A. et Arara R., *Le bénévolat comme dispositif d'insertion à l'emploi des migrants : à quel prix ?* Analyse 15, 2016, Irfam.

Ma commune volontaire – le guide du volontariat à destination des élus communaux, PFV, Bruxelles 2012

Migrations, vulnérabilités et santé mentale, dossier thématique n°13, Cultures et santé asbl, Bruxelles, janvier 2015.

Note-cadre sur le bénévolat, FEDASIL Service Etude et Politique, novembre 2014.

Rapport annuel sur les activités de l'ECRI – 2017, Ecri, Strasbourg, juin 2018.

Van Asbrouck B. et Gélinas A., *Les figures de la solidarité, la question de la dignité*, La Revue Nouvelle 8, Bruxelles, 2017, pp.72-76.

Digitael dossier Vluchtelingen in vrijwilligerswerk, Vlaamse Steunpunt Vrijwilligerswerk vzw, Anvers, 2018.

Promoting Inclusion preventing extremism (PIPE) – CEV conference 13-14/10/2016, Bruxelles.

Vrijwilligerswerk door vluchtelingen: 10 tips, Moviesie, Pays-Bas, 20/12/2016

Rozema N., ten Velthuis D., Zoetendaal G., van Opdorp S., *Hoe kijken vluchtelingen aan tegen het verrichten van vrijwilligerswerk? Een verkennend kwalitatief onderzoek onder asielzoekers en statushouders in de opvang*, labrynth Onderzoek en Advies, Utrecht, September 2016.

Ressources web

Une page web du réseau (activer et colorer lien <http://www.levolontariat.be/publications-sur-le-volontariat-des-nouveaux-arrivants>) rassemble tous les articles qui abordent le volontariat des demandeurs d'asile et réfugiés. Voici quelques uns des derniers liens publiés au moment de la finalisation de cette synthèse.

Le volontariat des demandeurs d'asile : études/ recherches - expériences

- [séance infos et rencontres asso pour réfugiés et demandeurs d'asile à Glasgow](#)
- [Housing café Anvers](#)
- [Collectmet : témoignage](#)
- [Volonterre d'asile à Morlanwelz](#) : NL du centre
- [Témoignages dans la revue Trajectoire de la Croix-Rouge](#)
- [Syriens volontaires aux Pays-Bas](#)
- [démarrage d'une recherche sur l'accompagnement pour la recherche au logement de réfugiés par des réfugiés](#)
- [Volontariat et apprentissage du néerlandais : outil pédagogique](#)
- [Témoignages sur la diversité dans le volontariat à Bruxelles](#) : le projet [Superdiversinspiratie](#) du Steununt Brussel
- [Diversité dans le volontariat - interventions journée d'étude «iedereen vrijwilligert» 6/3/2018 - Bruxelles](#)
- [Our house project](#) : community based integration
- [Interview de Farah Laporte \(Refuinterim\)](#) sur la manière d'intégrer des demandeurs d'asile comme volontaires (pas pour eux , mais avec eux)
- [Témoignage](#) d'un réfugié volontaire en Flandres
- [Tous sur le terrain, guide de bonnes pratiques](#)
- [Des demandeurs d'asile bénévoles dans l'aide aux migrants en France](#)
- [Ayham, futur chef scout à Wemmel](#)

(...)

Annexes

1. La loi volontariat de 2005 et les demandeurs d'asile

Avant mai 2014, seuls les ressortissants de l'Union européenne (+ l'Islande, la Norvège et le Lichtenstein) et les étrangers disposant d'un permis de travail pouvaient exercer une activité volontaire.

En mai 2014, une nouvelle loi a été adoptée. Elle donne accès au volontariat à la grande majorité des personnes d'origine étrangère vivant en Belgique. Depuis ces modifications, plusieurs nouvelles catégories d'étrangers ont en effet accès au volontariat :

- Les étrangers dont le séjour est couvert par un titre ou document de séjour accordé en vertu de la loi du 15 décembre 1980. Il existe plusieurs cas de figure, mais dans tous les cas, il s'agit de personnes autorisées à séjourner sur le territoire belge.
- Les bénéficiaires de l'accueil au sens de l'article 2, 2°, de la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers. Il s'agit :
 - ▶ des demandeurs d'asile (qui ont introduit une demande d'asile) ;
 - ▶ des membres de la famille de ceux qui ont introduit une demande d'asile ;
 - ▶ des mineurs étrangers non accompagnés (MENA).

Une exception très technique : Sont toutefois exclus les mineurs séjournant avec leurs parents illégalement sur le territoire et dont l'état de besoin a été constaté par un CPAS, lorsque les parents ne sont pas en mesure d'assumer leur devoir d'entretien et que l'aide matérielle est prise en charge par Fédasil.

En théorie (d'après la loi), le bénéficiaire de l'accueil peut exercer du volontariat, tout en conservant son allocation journalière, à condition d'en faire la déclaration préalable à Fédasil. Fédasil pourrait s'opposer à cette activité, ou encore au défraiement qui y est associé, si certains critères ne sont pas rencontrés. Dans

les faits, il est seulement demandé aux demandeurs d'asile hébergés dans un centre d'en informer leur travailleur social de référence.

Attention, selon la loi, l'exercice d'une activité volontaire ne fait pas obstacle aux mesures de renvoi, d'expulsion ou de sûreté du demandeur d'asile. Et le fait d'être volontaire ne confère aucun droit à être autorisé ou admis à séjourner en Belgique.

Extrait du [site de la PFV](#).

[En savoir plus sur la loi volontariat de 2005 \(défraiements, assurances, convention, ...\)](#)

2. Check-list : étapes et points d'attention pour la facilitation du volontariat des demandeurs d'asile

Attention, il ne s'agit ici que de suggérer des étapes. Toutes ne sont pas toujours nécessaires.

Informer

Informer les demandeurs d'asile sur le volontariat.

- ➔ Penser le canal d'info : médias sociaux, séances d'info/discussion/partage d'expérience, la ou les langues, le peer to peer
- ➔ Penser l'espace : la permanence emploi, le cours de français, l'évaluation des besoins avec le référent du centre, les espaces citoyens, des entretiens avec un médiateur, ... des espaces dans lesquels le demandeur d'asile peut prendre une place d'acteur, en confiance
- ➔ Penser le temps : prendre en compte la chronologie de la vie en centre : le temps y est très structuré mais s'allonge, se rétrécit et s'accélère au fur et à mesure de la procédure.
- ➔ Contenu : partir des personnes et de leur expérience – aller à l'essentiel, en restant concret : c'est quoi le volontariat ? Quels en sont les bénéfices ? (directs, concrets : se faire des amis, des expériences, pratiquer la langue, ...). Le volontariat, ce n'est pas : un travail, une manière d'obtenir des papiers ou de gagner de l'argent.

Informer les associations

- ➔ Communiquer positivement
- ➔ Partir de leurs intérêts et engagements (cfr [approche et intérêt des associations](#))

Amorcer

Des entretiens avec le candidat bénévole

- ➔ Identifier le pourquoi, le quoi, les moyens, la disponibilité, la motivation, les envies.
- ➔ Identifier les « attentes problématiques » : gagner de l'argent (si c'est l'unique objectif, ça peut poser problème), obtenir un certificat ou des papiers, trouver un travail (replacer le cadre pour ne pas

décevoir : c'est une expérience, ce n'est pas un job et cela ne mènera pas forcément à un job).

- ➔ Identifier les compétences/savoirs/savoir-être/savoirs-faire au sens large.
- ➔ Savoir refuser si les attentes ne pourront pas être rencontrées dans le volontariat **NB** : Il est parfois intéressant de faire appel à un médiateur ou un interprète pour être au plus près de l'écoute des besoins, et proposer quelque chose d'adapté que ce soit ou non du volontariat.

Trouver des associations preneuses

- ➔ Répondre à des offres sans focaliser sur le statut ([site PFV](#), [guide social](#), [altervie](#), [Steunpunt Brussels](#))
- ➔ Partir des envies du demandeur d'asile pour constituer un listing d'associations ou institutions
- ➔ Partir de l'offre associative locale sans oublier les autorités communales ou provinciales. S'inspirer de la liste des 10 secteurs du volontariat pour n'oublier aucune possibilité. [Consulter les conseils d'approche élaborés par le réseau. _3ème_partie_](#) :
- ➔ Passer par une [bourse volontariat ou une permanence volontariat locale](#)
- ➔ Passer par une [association-facilitatrice](#)

Matcher

- Tenir compte de ce que les personnes aiment ou n'aiment pas faire, ou éventuellement ne peuvent pas faire, des besoins qu'elles expriment.
- Temporiser entre les attentes élevées et très précises et le "ok pour tout" du moment que ça bouge
- Penser l'empowerment
- Ne pas oublier que le matching parfait est rare, mais chercher pour aller au plus proche.

Préparer

Le demandeur d'asile :

- ➔ Infos sur le volontariat, droit de dire non, de s'arrêter, importance de communiquer sur absences, retards, difficultés.
- ➔ Identifier ses objectifs concrets : des personnes à rencontrer, un logiciel à apprendre, la rencontre de certains profils professionnels, ... pour en parler avec l'association.

L'association :

- ➔ S'assurer qu'elle a les connaissances de base sur les impératifs de la vie en centre et de la procédure d'asile
- ➔ **S'assurer qu'elle a le droit de prendre des volontaires (pas de but de lucre)**
- ➔ Comprendre comment elle prévoit ou envisage l'accueil et l'accompagnement de ses volontaires
- ➔ Si nécessaire proposer des outils existants (formation interculturalité – infos procédures, outils Volonterre d'asile, ...)
- ➔ Envisager les aspects pratiques qui peuvent être sources de malentendus : difficultés de moyens et de transports, formes de salutations, approches du genre, ...

NB : il est important de laisser un maximum d'autonomie au demandeur d'asile, y compris dans les premiers contacts avec l'association.

Il est très important lors de ces premiers contacts de favoriser une communication claire sur leurs attentes respectives, sur les conditions du bénévolat (défraiement, activités, ...)

Formaliser

Ne rien formaliser favorise la spontanéité... mais certains aspects légaux doivent être assurés à minima : informations sur le statut, les assurances, le défraiement, l'éventuelle tenue au secret professionnel ou au devoir de discrétion ; couverture RC ; plafonds de défraiement. Cfr décryptage de la loi volontariat de 2005 sur le [site PFV](#).

Certaines associations prévoient une convention pour formaliser l'engagement réciproque. Donner une attention particulière aux problèmes de transport et aux éventuels repas si la personne passe une journée complète sur place. Vous pouvez aussi leur en proposer une vous-même. Le PFV propose un [modèle](#).

Suivre

Quelques coups de fil à l'association dans les premiers temps

Moment d'évaluation avec le demandeur d'asile

Sessions de partages d'expérience
Formulaire d'évaluation

Quid en cas d'échec ? Attention à partager les responsabilités, à réorienter, à aider et informer

Quid en cas de déménagement du demandeur d'asile : quel suivi, quels relais ?

Quid en cas de fin de procédure? On continue ou on arrête ?

Quid après l'expérience pour éviter le retour à zéro ?

3. Toolbox communication : une liste non-exhaustives d'outils de soutien à la communication dans le volontariat des demandeurs d'asile

Imagiers

- Appli [Refugeye](#) : une app de communication par dessins et pictos
- Appli [Icoons for refugees](#) : 1200 symboles dans 1200 catégories
- [Icoons for everything](#) : plus d'un million de pictos...
- Google Images
- Une [liste de ressources sur les pictogrammes](#) : imagiers, dictionnaires visuels, logiciels, ... en accès libre
- [Fiche pdf de 300 symboles de première nécessité](#)
- Des cartes d'illustration des différents secteurs du volontariat, issues d'[une campagne de la PFV](#).
- Le centre de documentation Culture et Santé propose à la location [une quarantaine de photolangages thématiques](#)
- Les [neufs maquettes pédagogiques «Bienvenue en Belgique»](#), créées par «Lire et Ecrire», contiennent de beaux imagiers thématiques.
- Le projet de l'Union belge de Football «Tous sur le terrain» a créé un [«petit dictionnaire de football»](#) dans lequel chaque mot est illustré.

Outils de traduction

- [Service d'interprétariat Social](#)
- [Service d'interprétariat social du Monde des Possibles](#)
- [Service d'interprétariat social de Bruxelles accueil](#)
- La [Maison du Néerlandais](#) propose des dictionnaires de poche thématiques qui allient français, néerlandais et anglais (prise de contacts, culture, santé)
- Google Translate

Outils d'animation pour les non-francophones

- [L'asbl De Aanstokerij](#) propose des outils d'apprentissage par le jeu

- Sur le site [«wereldspelers»](#) destiné à explorer la diversité dans le secteur jeunesse, quelques conseils pour expliquer un jeu à un non francophone
- [Publication digitale de L'agentschap Integratie en Burgering](#) sur les outils de communication dans le service aux allophones
- La maison du Néerlandais propose une [fiche pédagogique](#) pour les professeurs qui voudraient aborder le volontariat pendant le cours de français

4. Note sur le volontariat des sans papiers

Une personne sans papiers peut-elle faire du volontariat ?

Volontariat ou travail clandestin

Depuis mai 2014, la loi volontariat prévoit le volontariat des étrangers qui ont un titre de séjour ou bénéficient de l'aide matérielle dans le cadre d'une procédure de demande d'asile. La loi ne prévoit donc pas le volontariat des personnes sans-papiers.

Le volontariat des personnes sans titre de séjour n'est en fait couvert par aucun texte de loi, à moins d'être requalifié par l'inspection sociale en travail. La loi du 30 avril 1999 sur la mise au travail de travailleurs étrangers prévoit dans ce cas de lourdes peines pour « l'employeur » de ces personnes.

En cas de requalification du volontariat en travail clandestin, le volontaire sans papiers ne sera pas condamné pour ce travail presté, mais il risque d'être arrêté, incarcéré dans un centre fermé, puis expulsé. Il recevra dans ce dernier cas une interdiction d'entrée dans l'Union Européenne.

A notre connaissance, les seuls cas de poursuite connus à ce jour concernaient du volontariat qui n'en était pas. Il s'agissait effectivement de travail au noir déguisé en volontariat.

Car le volontariat, ce n'est pas du travail. L'un des aspects qui pourrait l'en distinguer c'est l'existence ou non d'un lien de subordination. Cette notion et son application au volontariat suscite cependant diverses interprétations juridiques. La Plateforme estime pour sa part que, si un lien de subordination peut exister entre le volontaire et l'association, il n'est pas du même ordre que le lien de subordination installé par un contrat de travail.

La rémunération est un autre élément essentiel du contrat de travail. Des défraiements pourraient donc porter à confusion et être considérés comme une rémunération...

100 % volontaire

Si la loi volontariat ne prévoit pas le volontariat des sans-papiers, la constitution consacre la liberté d'association (article 27). Rien n'empêche en théorie une personne sans papiers de créer une association.

Si votre association compte effectivement des personnes sans papiers parmi ses volontaires, mieux vaut sans doute l'assumer que le cacher et offrir à ce volontaire le même type de volontariat qu'aux autres volontaires de l'association.

L'association devra aussi s'assurer qu'elle connaît et respecte à la lettre le cadre légal du volontariat. Ainsi, si aucune association n'est tenue de contrôler les documents d'identité de ses volontaires, elle doit par contre les informer correctement sur le cadre de leur volontariat : missions de l'association, assurance, secret professionnel, ... et les assurer en responsabilité civile.

L'association pourra aussi questionner en interne la notion de lien de subordination, et l'opportunité de défrayer ou non cette personne.

La loi volontariat ne le prévoit pas, mais il est peut-être aussi utile, dans ce cas, de tenir un registre des volontaires.

Assurance

Un volontaire sans papiers peut être couvert par la RC de l'association au même titre que tous les autres volontaires. Le fait que la personne soit sans-papier ne devrait a priori poser aucun problème à l'assureur.

Dans le cas d'une assurance en dommage corporel, le fait que la personne sans-papier ne soit pas couverte par la mutuelle (elle a uniquement droit à l'aide médicale urgente) pourra poser problème, ou nécessiter une renégociation de la police et des plafonds de remboursement.

Dans tous les cas, il vaut sans doute mieux signaler à votre courtier qu'il pourrait potentiellement y avoir des personnes sans-papier dans votre équipe de volontaires et en discuter avec lui.

A suivre

En l'absence de législation précise et de jurisprudence sur le volontariat des sans-papiers, la réponse que nous vous proposons ici est tout à fait partielle. A suivre donc...

En outre, au-delà du questionnement juridique provoqué par ce type d'engagement, chaque association se retrouvera face à d'autres enjeux éthiques, sociaux et culturels. Se poser les bonnes questions en équipe permettra à l'association de porter ces choix difficiles en assumant leur complexité.

Pourquoi un sans-papier ne pourrait-il pas s'engager comme tout un chacun ? Pourquoi n'aurait-t-il pas droit à une vie sociale ? Pourquoi fermer la porte à ces candidats volontaires alors que votre association se veut inclusive ? Si un ou plusieurs sans-papier sont volontaires dans votre association, comment faire face à leurs besoins et à leur grande précarité ? Si les activités occasionnent des risques- et étant donné l'absence de mutuelle- ne vaut-il pas mieux s'assurer que la personne a ouvert son droit à l'aide médicale urgente, ou l'assurer en dommages corporels ?

5. Les outils en ligne de Volonterre d'asile

Un maximum d'outils pour les demandeurs d'asile, les facilitateurs et les associations au fur et à mesure de leur élaboration... Vous y retrouverez la présente synthèse et pleins d'autres choses.

Volonterre d'asile

Deux ans de réflexion et ce n'est pas fini!

Le réseau « Volonterre d'asile » propose un espace de réflexion, d'échange et d'expérimentation sur l'accessibilité du volontariat aux nouveaux arrivants qu'ils soient demandeurs d'asile, primo-arrivants, réfugiés reconnus, étudiants, ... L'engagement est libre et sans frais. Le fait de s'inscrire au réseau permet d'être tenu informé de tout ce qui s'y passe. Bienvenue à toutes les associations, plateformes citoyennes, centres d'accueil, Ila's,!



Pourquoi proposer du volontariat aux demandeurs d'asile?

La question initiale posée par le réseau en 2016 fut plutôt : et pourquoi pas ? Jusqu'à sa modification en juin 2014, la loi belge ne permettait pas le volontariat des demandeurs d'asile. Deux ans plus tard, de nombreux demandeurs d'asile n'avaient toujours pas entendu parler du volontariat tel qu'on le conçoit en Belgique. Et quand certains cherchaient à mettre la main à la pâte, une série d'obstacles venaient freiner leur démarche : langue, manque de moyens, chocs culturels, aléas de la procédure d'obtention du séjour et impératifs de la vie en centre d'accueil. Car le séjour en centre régit le demandeur d'asile à une période d'attente aux bords de la société belge.

Paradoxalement, c'est donc aussi à cause des conditions d'accueil que le demandeur d'asile pouvait trouver son compte dans le volontariat, en tant qu'activité libre, en dehors du centre. Et parce que s'engager c'est faire avec, être avec, appartenir, transformer, donner du sens, participer. Attention, il ne s'agit pas de rajouter une injonction supplémentaire aux demandeurs d'asile, ni de créer une catégorie supplémentaire de volontaires, ni de considérer que le volontariat constitue un remède miracle à leurs difficultés. Le volontariat pourra convenir et emballer certains, mais ne pas correspondre à d'autres. Il sera juste une proposition en plus, un feu à occuper.

Publications et témoignages



Publications sur le volontariat des nouveaux arrivants

Publications du réseau Volonterre d'asile

Publications glanées sur le Net

[Publications sur le volontariat des nouveaux arrivants](#)



Récits

Des volontaires issus de l'immigration témoignent dans le cadre du réseau volonterre d'asile.

Textes, sons et liens.

[Récits](#)

Les acteurs clés et leurs ressources



You came to Belgium not so long ago and you want to volunteer

[Info and contacts](#)



Vous travaillez dans un centre d'accueil et aimeriez proposer du volontariat aux résidents

Outils, récits, pistes de travail, à destination des travailleurs des centres, élaborés par le réseau et par la Croix-Rouge de Belgique.

[Outils pour les centres](#)



En tant qu'association, vous aimeriez diversifier votre équipe de volontaires

Le volontariat des demandeurs d'asile peut au même titre que celui de toute personne issue de l'immigration apporter un vrai plus à l'association en termes de diversité, de langues, de savoirs et de compétences, d'expertise de l'exil, de proximité avec les publics et la réalité sociétale, de participation à la cohésion sociale locale, de nouvelle « réserve de volontaires », de miroir des pratiques. Bien sûr cette « interculturalité » en pratique n'est pas forcément simple au quotidien mais elle est fondamentale pour passer du discours à la réalité.

Témoignages, pistes de travail et outils.

[Outils et pistes pour les associations](#)



Pour vous aider certaines associations font le lien entre vous

Certaines associations ont développé une action de facilitation du volontariat. Elles facilitent la construction du lien entre le candidat volontaire et l'une ou l'autre association.

[Associations facilitatrices](#)

Pour vous faciliter la tâche



Communiquer avant, pendant et après le volontariat

Se débrouiller avec quelques gestes et dessins, c'est toujours possible. La communication devient moins aisée « quand il s'agit d'expliquer quelque chose qui n'est pas facile à expliquer ». Le volontariat est un concept très culturel. Alors que dire du cadre associatif et de ses idéaux, du rapport au temps et aux autres ? A toutes les étapes du volontariat, il va falloir chercher pour que chacun soit entendu.

[Outils et pistes de réflexion en vrac.](#)

[Outils et pistes de réflexion](#)



Une check-list de la facilitation

Des pratiques pour chaque étape de la facilitation, récoltées auprès des associations

[La check list](#)

Namur - 23 octobre 2018

Mise en page: Orange Juice Communication



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE
BRUSSELS
HOOFDSTEDELIJK
GEWEST

